



LE GUIDE COMPETITION

Règlement du sport

TIR A L'ARC

LFBTA

Description du document

Vous trouverez les règles de sports spécifiques à la LFBTA et RBA. Ce règlement est un complément au règlement de la WA, il convient donc de vous référer au présent document et de reprendre le règlement WA ou autres documents spécifiques pour tout ce qui n'est pas décrit dans le guide compétition.

Les changements

Dans le coin à droite de chaque feuille vous avez un numéro de version, il suffit de vous référer à ce numéro pour comparer votre version avec une éventuelle nouvelle version. La dernière version est celle qui a le chiffre le plus élevé. (Raison voire version papier ci-dessous)

Fonctionnalité électronique

Afin de pouvoir naviguer dans le document nous avons inséré des liens hypertextes, ceux-ci sont repérables par sa couleur [bleue](#), en cliquant sur le lien vous serez automatiquement renvoyé au paragraphe que vous souhaitez visiter. Afin de revenir au menu (Table de matières) il y a régulièrement en fin de document un retour au [menu](#).

Pour suivre le lien avec un ordinateur il convient d'enfoncer la touche CTRL et cliquer sur le lien avec le bouton gauche de la souris.

Pour suivre le lien avec une tablette où SMART PHONE il convient de cliquer sur le lien (toucher) pour être renvoyé au texte que vous souhaitez lire.

Paragraphe compétition

Dans le menu vous trouverez un paragraphe [compétition](#). Sous celui-ci vous trouverez des sous-paragraphe qui vous renvoient vers la plupart des compétitions que nous organisons en LFBTA. Dans ces derniers vous trouverez la plupart des règles, mais toutes n'y sont pas décrites, certaines règles sont communes à plusieurs compétitions, afin d'éviter de répéter le même texte, nous vous renvoyons à un paragraphe commun.

Version papier

Un règlement doit évoluer avec l'évolution sportive et des changements venant de diverses structures, il est donc impossible de garder éternellement le même règlement sans changement.

Néanmoins, les personnes qui utilisent la version papier doivent à chaque fois réimprimer le guide, c'est pour cette raison que nous avons mis un numéro de version, il suffit de remplacer le paragraphe qui change et le glisser entre les autres paragraphes.

Nous avons donné un nom à chaque document, c'est ce que vous pouvez voir dans le coin en haut à droite, cela permet d'intercaler une page ou changer les documents de place sans devoir suivre des numéros de pages.

En début de document vous trouvez une table de matières (sans numéro de page). Pour vous retrouver, nous conseillons de classer vos documents dans une farde, séparés par des feuilles intercalaires préalablement numérotées. Vous pouvez ainsi classer vos documents par ordre prioritaire et ajouter quelques règles qui ne sont pas reprises dans ce document.

Le Directeur Technique
Marc Ronsse

Table de matière (Menu)

[Sigles catégories](#)

[Officialisation des compétitions](#)

[25m en plein air](#)

[50/30m + \(50m compound\) en plein air](#)

[Epreuve 1440](#)

[Epreuve 70m Recurve – 50m Compound](#)

[Epreuve match en duel en plein air](#)

[Tir en campagne](#)

[Compétition 3D](#)

[Compétition 2D](#)

[Compétition en salle](#)

[Handisport](#)

[Feuille de marque](#)

[Etablissement des scores](#)

[Blasons à remplacer](#)

[Divisions d'arcs](#)

[Récupération de flèche](#)

[Les catégories d'arcs](#)

[Les catégories d'âges](#)

[Règlement sur les tenues](#)

[Temps de tir](#)

[Pelotons multiples](#)

[Passeport de tir](#)

[Taxe de tir](#)

[Frais d'arbitrage](#)

[Frais d'inscription](#)

[Prix à distribuer](#)

[Enregistrement d'un record](#)

[Demander une distinction](#)

[Brevet - Tireur loisir](#)

[Changement de catégorie](#)

[Coupe des clubs](#)

[Format résultat](#)

[Santé](#)

[Elite](#)

[L'esprit sportif](#)

[Ch. de Ligue en salle](#)

[Circuit des tirs 25m](#)

Description des sigles des catégories

La combinaison des lettres qui composent un sigle dépend de la division d'arc, du genre et de la classe d'âge, ce sigle désigne une « catégorie »

Nous distinguons trois disciplines avec des sigles différents, le tir en ligne, le FIELD et le 3D/2D.

Dans les tableaux ci-dessous vous trouverez la signification des lettres et vous trouverez plus loin la composition des catégories par types de compétitions.

Discipline tir sur cible en plein air ou en salle		
1 ^{ère} lettre	2 ^{ème} lettre	3 ^{ème} lettre
R = Recurve	D = Dame	1 = Senior 1
C = Compound	H = Homme	2 = Senior 2
	M = Mixte (Dame + Homme)	J = Junior
		C = Cadet (te)
N = Arc Nu	R = Recurve (Arc Nu)	M = Maître
	L = Long Bow	V = Vétéran
		B = Benjamin
		P = Pupille

Discipline tir sur cible en plein air ou en salle ARC NU		
Les catégories Arc Nu sont mixtes (Dames + hommes)		
N = Arc Nu	R = Recurve	J = Jeune
	L = Longbow	S = Senior
		M = Maître

Handisport tir sur cible en salle (provisoire)		
1 ^{ère} lettre	2 ^{ème} lettre	3 ^{ème} lettre
R = Recurve	D = Dame	O = Open
C = Compound	H = Homme	T = Tétraplégique
V = Visuel (Malvoyant)	M = Mixte (Dame + Homme)	I = Impaired (Affaiblie)
M = Mental	R = Recurve	M = Mixte (Dame + Homme)
	C = Compound	

Discipline FIELD (tir en campagne)		
1 ^{ère} lettre	2 ^{ème} lettre	3 ^{ème} lettre
R = Recurve	D = Dame	S = Senior
C = Compound	H = Homme	J = Junior
B = Arc nu (Bare Bow)		C = Cadet (te)
		M = Maître
		V = Vétéran

Discipline 3D et 2D		
1 ^{ère} lettre	2 ^{ème} lettre	3 ^{ème} lettre
C = Compound	D = Dame	B = Benjamin
L = Long Bow	H = Homme	C = Cadet
H = Hunting Bow		J = Junior
B = Bare Bow		S = Senior
P = Poulie		M = Master - Vétéran
R = Recurve		

Officialisation des compétitions

Dans le règlement de sport de la LFBTA nous reprenons la plupart des compétitions que les clubs organisent habituellement, d'autres compétitions sont reprises dans divers règlements internationaux, nationaux, ligues ou de clubs. Dans le cas où vous ne trouveriez pas celui-ci dans le présent guide, il convient de vous référer à des règlements spécifiques.

L'officialisation d'une compétition peut être réglementée par différentes fédérations ou structures. Quand un organisateur accepte l'officialisation, il s'engage à respecter les règles qui sont liées à celles-ci, cela est de même pour les archers participants.

Les clubs LFBTA peuvent organiser une compétition non officielle néanmoins, ils sont responsables de la mise en place de la sécurité. Dans ce cas le règlement de sport proposé dépend uniquement du club et des éventuels accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci. Cela a pour conséquence de ne pas être automatiquement repris dans le calendrier, de ne pas être encadré par des arbitres accrédités par la ligue, du suivi de l'invitation et des résultats sur le site LFBTA.

Les archers qui participent à une compétition non officielle qui n'est pas encadrée par au moins un arbitre accrédité par la ligue n'ont pas droit à un record, à une distinction et à la reconnaissance du score.

Première organisation

Lorsqu'un cercle décide d'organiser des compétitions, afin de veiller à une bonne organisation dans le respect des règlements de la WA et de la LFBTA, la première compétition intérieure et extérieure sera un tir de propagande ». A cette fin le cercle comptera un arbitre parmi ses membres, si pas, il contactera le responsable à l'arbitrage de sa province afin de trouver un arbitre qui supervisera le tir. Ce tir sera assimilé à un tir de type « P » qui donne accès aux records ligue/et de Belgique ainsi que les distinctions LFBTA. Il comptera parmi les tirs de sélection pour les championnats.

Compétition BT WA « Badge Target de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc » et reconnaissance de la World Archery (WA)

Une compétition BT WA signifie que la compétition est reconnue par la WA et que l'organisateur ainsi que les archers s'engagent à respecter les règles de sport de la WA.

Reconnaissance de la RBA

Une compétition de type P ou L est reconnue par la « Royal Belgian Archery » (RBA) quand tous les archers LFBTA et HBL peuvent y participer. Pour qu'un record Belge soit homologable, l'organisateur doit avoir respecté les règles de sport de la WA et la compétition doit avoir été officialisée par la mise en fonction d'au moins un arbitre officiel LFBTA ou HBL.

Type : N

Les compétitions nationales en salle, BAOC « Belgian Archery Outdoor Cup », BAIC « Belgian Archery Indoor Cup » et les Championnats de Belgique sont des compétitions nationales réglementées par la RBA. Les clubs organisateurs et les archers s'engagent à respecter les règles de sports qui sont édités par la RBA.

Les compétitions nationales en salle sans finales sont réglementées par les ligues (voir tir Ligue) néanmoins la RBA impose une capacité d'accueil minimum de 160 archers et elle doit se dérouler en deux lignes (AB-CB)

Compétition LFBTA*Type : L*

Quand un organisateur demande une compétition de type L ou N, il donne automatiquement accès à tous les archers affiliés à une fédération.

Afin de donner la possibilité à chaque club organisateur, les compétitions en salle de type N où L est limité à un (1) par club, sauf exception dans le cas où le club s'engage à offrir le bénéfice de la compétition à une œuvre de bienfaisance.

Pour être accrédité comme compétition officielle et obtenir un record, une distinction LFBTA ou WA et être mis sur le calendrier l'archer doit rencontrer les règles de sports de la LFBTA.

Compétition PROVINCE (Non BTF)*Type : P*

Ce type de compétition peut être organisée et mis sur le calendrier LFBTA.

De plus aux règlements qui sont liés à d'autres structures, les archers et les organisateurs doivent respecter les règles de sport de la province.

Tableau récapitulatif Compétitions reconnus par les différentes structures	BTF - WA	RBA	LFBTA	PROVINCE
25m 2 X 36 flèches		X	X	X
50/30 m 2 X 36 flèches		X	X	X
Epreuve 1440 BT.WA 4 X 36 flèches ou 8 X 36 flèches	X	X	X	X
70m recurve / 50m compound BT.WA 2 X 36 flèches ou 4 X 36 flèches	X	X	X	X
Compétition avec duels 70m / 50m BT.WA 2 x 36 flèches + finales	X	X	X	X
BAOC BT.WA	X	X	X	X
FIELD 24 à 48 cibles Badge Pointe de flèche	X	X	X	X
Tir Nature 2D (blason)		X	X	X
Tir 3D 20 cibles		X	X	X
Tir 3D 24 cibles inscrit au calendrier WA	X	X	X	X
Compétition en salle BT.WA(Tir ligue) 18m ou 25m 60 flèches	X	X	X	X
Compétition en salle BT.WA (Tir ligue) 60 flèches 25m + 60 flèches 18m	X	X	X	X
Compétition en salle non BT.WA		X	X	X
BAIC et compétition en salle nationale	X	X	X	X
La compétition non officielle dépend uniquement du club et des accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci.	À définir cas par cas			

[Menu](#)

25M en plein air

- Epreuve : 2 X 36 flèches sur une distance de 25m
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges et à toutes les nations.
Le choix de donner accès aux **moins valides** doit être indiqué dans l'invitation.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches
- Ligne de tir : A-B-C ou A-B/C-D
- Blason : 60 cm (10-1) ou 3spots (10-6) au choix de l'archer – (80 cm pour les débutants).
Dans le cas où l'organisateur proposerait différents types de blasons, il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIREMENT** sur quel type de blason (10-1 ou 3 spots 10-6) désire tirer lors de son inscription.

Le règlement de la WA en matière du comptage des points en plein air sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.

- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total des 2 x 36 flèches.
Par équipe : sur le cumul des trois (3) meilleurs scores des archers du même club et de la même catégorie d'arc.

NR et NL participent à l'inter équipe dans la catégorie Recurve.

Seuls sont retenus dans les équipes, les archers dans les catégories repris dans le tableau ci-dessous. Selon le tableau les 4 colonnes de gauche participent en recurve et les 4 colonnes au centre participent en compound.

Catégories officielles 25m								Blasons	Inter équipe	Flèches/ volée		
RD1	RH1	RDM	RHM		CD1	CH1	CDM	CHM	60cm 10-1	Oui	3	
RD2	RH2	RDV	RHV		CD2	CH2	CDV	CHV	ou	Oui		
RDJ	RHJ	RDC	RHC		CDJ	CHJ	CDC	CHC	60 cm	Oui		
NR		RHO	RDO		CHO	CDO			3spots	OUI		
NL	RHB	RDB	RMP		CHB	CDB	CMP		10-6	oui		
	MRM	VMI			MCM	CMT			80cm 10-1	Oui		
Équipe recurve					Équipe compound							

Les catégories « texte bleu » sont des catégories Handisports.

Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport. .

Benjamins avec ou sans viseur dans les mêmes catégories.

Les Arcs Nus, une seule catégorie d'âge par catégorie d'arc si moins de quatre (4) participants.

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Échauffement : Deux (2) volées sans pause avant le tir officiel.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »)

• Distinction LFBTA :

Arc	Genre	Âge	Distances	Blason	Niveau 1	Niveau 2	MT
Recurve	Homme ou Dame	Benjamin	25 m	80 cm	600/720	625/720	650/720
		Cad/ Jun / Sen1/Sen2/ Mas / Vet Open	25 m	60 cm			
Compound	Homme ou Dame	Benjamin	25 m	80 cm	600/720	625/720	650/720
		Cad/ Jun / Sen1/Sen2/ Mas / Vet Open	25 m	60 cm	640/720	665/720	690/720
Nu	Recurve	Benjamin	25 m	80 cm	540/720	585/720	630/720
	Recurve	Jeune/Sen/ Mas	25 m	60 cm	540/720	585/720	630/720
	Longbow	Jeune/Sen/ Mas	25 m	80 cm	510/720	550/720	580/720
Handisport MRM & MCM			25 m	60 cm	540/720	585/720	630/720
Handisport VMI & CMT			25 m	80 cm	440/720	485/720	530/720

*Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).

[Retour menu](#)

50/30m en plein air

Comprend les épreuves :

1. 36 flèches à 50m et 36 flèches à 30m
2. 36 flèches à 30m et 36 flèches à 20m

50/30m + 50m pour compound

Comprend les épreuves :

1. 36 flèches à 50m et 36 flèches à 30m
2. 2 X 36 flèches 50m pour compound.
3. 36 flèches à 30m et 36 flèches à 20m

En fonction des possibilités du terrain et de la ciblerie l'organisateur peut proposer une ou plusieurs épreuves indiquées ci-dessus.

Le 2 X 36fl. compound à 50m n'est pas obligatoire, le 50/30m reste une épreuve accessible pour toutes les catégories.

- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
Le choix de donner accès aux **moins valides** doit être indiqué dans l'invitation
Le choix pour donner accès à 2 X 50m aux compounds doit être indiqué dans l'invitation
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches ou 6 flèches (à signaler dans l'invitation)
- Ligne de tir : A-B-C ou A-B/C-D
- Blason : 80cm 10-1 ou 80cm 10-5 (au choix de l'organisateur à signaler dans l'invitation)
- Classement : Par catégorie en individuel sur le total des 2 x 36 flèches.
Par équipe sur le cumul des points des trois (3) meilleurs archers du même club, de la même catégorie d'arc et classés dans les catégories officielles. NR et NL doivent être repris dans la catégorie Recurve.
- Catégories / distances / blasons :

Distances	Catégories officielles								Blason
2 x 36 fl. 50m					CH ^(*)	CD ^(*)			80 cm 10-1 ou 80cm 10-5
36 fl. 50m + 36 fl. 30m	RD1	RH1	RDM	RHM	CD1	CH1	CDM	CHM	
	RD2	RH2	RDV	RHV	CD2	CH2	CDV	CHV	
	RDJ	RHJ	RDC	RHC	CDJ	CHJ	CDC	CHC	
	NR	RHO	RDO	MRM	CHO	CDO	MCM		
36 fl. 30m + 36 fl. 20m	NL	RHB	RDB		CHB	CDB			
2 X 30 fl. 30 m						VMI			
	Equipe Recurve				Equipe Compound				

*1 Pas de catégorie d'âge pour les archers qui réalise un 2 x 36 flèches à 50m, seulement une catégorie Dame et une catégorie Homme. Ils ne participent pas aux par équipes.

Les catégories « **texte bleu** » sont des catégories Handisports.

Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

- Participation aux frais: [Voir frais d'inscription](#)
- Echauffement : 2 volées sans pause avant de tir officiel.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »).

• Distinctions LFBTA:

Catégories			distances	Blason	Niveau 1	Niveau 2	MT
Recurve Compound	Dame Homme	Benjamin ^(*1)	30/20 m	80 cm	470/720	540/720	610/720
Nu	LONG BOW	Jeune/Sen/ Mas			470/720	540/720	610/720
Recurve	Dame Homme	Cad/ Jun / Sen / Mas / Vet	50/30 m		550/720	610/720	630/720
Compound	Dame Homme	Cad/ Jun / Sen / Mas / Vet			590/720	630/720	670/720
Nu	Recurve	Jeune/Sen/ Mas			470/720	540/720	610/720

1 Pins pour toutes les catégories sauf diplôme () pour la catégorie Benjamin à télécharger sur le site de la ligue par le club.

Benjamins garçons et filles dans une catégorie (M=Mixte)

Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).

Distinction WA uniquement pour les compétitions 2 X 36 flèches 50m compound.

Badge Target de la WA	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Compound 50m	OR	500	600	650	675	700

Remarque

Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions Badge Target WA.

Pour qu'un record soit homologable au niveau international, la compétition doit au préalable être inscrite dans le calendrier de la WA.

Pour avoir droit à l'un ou à l'autre la [Taxe](#) WA doit être honoré.

L'inscription à la WA n'est pas obligatoire pour obtenir un record de ligue ou national.

[Menu](#)

Compétition en plein air 4 distances Epreuve 1440

- **Epreuve :** Consiste à tirer 144 flèches sur 4 distances, les archers sont amenés à tirer 36 flèches sur chaque distance.

L'organisateur peut proposer à des archers recurves à tirer 2 X 36 flèches à 70m par volée de 6 flèches pendant les épreuves longues distances (habituellement le matin).

Il peut aussi proposer à des archers compounds à tirer 2 X 36 flèches à 50m pendant les épreuves courtes distances (habituellement l'après-midi), dans tous les cas l'archer devra tirer le même nombre de flèches que celle prévu pour l'épreuve 1440.

Les épreuves 2 X 36 flèches à 70m et 2 X 36 flèches à 50m pendant une épreuve 1440 est laissé au choix de l'organisateur, se choix doit être indiqué dans son invitation.

Nombre de cibles : Pas de limite

- **Invitation :** Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
[Le choix de donner accès aux moins valides doit être indiqué dans l'invitation.](#)
Le choix de donner accès à 2 X 50m ou à 2 X 70m doit être indiqué dans l'invitation
- **Nombre de flèches par volée :** 6 flèches aux longues, 3 ou 6 flèches aux courtes distances.
- **Ligne de tir :** A-B-C ou A-B/C-D une
- **Blason :** 122cm aux longues, 80cm mono 10-1, ou 80cm 10-5 aux courtes distances à signaler dans l'invitation.
- **Classement :** Par catégorie en individuel sur le total des 4 x 36 flèches pour la simple épreuve 1440 ou 8 X 36 flèches pour la double épreuve 1440.
Par équipe : sur le cumul des trois (3) meilleurs archers du même club et de la même catégorie d'arc. Uniquement avec les archers classés dans les catégories officielles de l'épreuve 1440.
- **Catégories / Distances / Blasons :**

Catégorie Recurve	Catégorie Compound	Longues distances		Blason	Fl. / vol.	Courtes distances		Blason	Flèches par volée
RHJ	CHJ	90m	70m	122cm	6	50m	30m	80 cm 10 à 1 ou 10 à 5 (*1)	3 ou 6
RH1	CH1								
RH2	CH2								
RHO	CHO								
RHC	CHC	70m	60m	122cm	6	50m	30m	80cm 10 à 1 ou 10 à 5 (*1)	3 ou 6
RDJ	CDJ								
RD1	CD1								
RD2	CD2								
RHM	CHM								
RHV	CHV (*2)								
DRO	CDO	60m	50m	122cm	6	40m	30m	80cm 10 à 1 ou 10 à 5 (*1)	3 ou 6
RDC	CDC								
RDM	CDM								
RDV	CDV (*2)	50m	40m	122cm	6	30m	20m	80cm 10 à 1	3 ou 6
RDB(*3)	RHB (*3)								
CDB(*3)	CHB (*3)								
Equipe recurve	Equipe compound								

Épreuves 2 X 36 flèches à 70m et 2 X 36 flèches à 50m pendant une épreuve 1440 Choix de l'organisateur, recurve le matin, compound l'après-midi.					
RH	RD	70m 2 X 36 fl.	122cm	6	
Recurve Cadet		60m 2 X 36 fl.			
CH	CD				
					50m 2 X 36fl. 80cm 10 à 5 (*1) 3 ou 6

(*1) Blasons aux choix de l'organisateur pour les courtes distances. Blason 10 à 1 points (3 flèches par volée) OU blason 10 à 5 points (par volée de 3 ou 6 flèches par volée).

(*3) Les Benjamins et Pupilles dans une catégorie..

Les catégories benjamin et arcs nus sont reconnues par la LFBTA mais pas par la WA.

6 flèches par volée aux courtes distances uniquement possible si l'organisateur affiche des blasons 10 à 5 points.

Les catégories « texte bleu » sont des catégories Handisports.

Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Échauffement : 2 volées sans pause avant le tir officiel.
2 volées d'échauffement l'après-midi **uniquement pour les archers faisant l'épreuve 50m compound**, à faire pendant la pause entre les longues et courtes distances de l'épreuve 1440.
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
L'organisateur n'est pas obligé de donner des prix aux archers qui font les épreuves 70m ou 50m.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Record : voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).
Les records internationaux ne sont pas acceptés pour les épreuves 2 X 70m et 2 X 50m si celles-ci ne sont pas signalées à la WA.
- Distinctions World Archery :

Etoile	Etoile sur fond noir	Etoile sur fond bleu	Etoile sur fond rouge	Etoile sur fond Or (*)	Etoile sur fond Pourpre (*)
1000	1100	1200	1300	1350	1400
Distinction à demander à la LFBTA				Hautes distinctions à commander à la WA par l'intermédiaire de la LFBTA	

(*) Distinction sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions à commander à la WA par l'intermédiaire de la LFBTA.

Pas de distinction pour les épreuves 2 X 70m et 2 X 50m si le format de compétition n'a pas été signalées à la WA (voir taxe de tir)

Pour obtenir une étoile de la WA il faut avoir l'âge de la catégorie et avoir tirés sur les distances indiquées dans le tableau ci-dessous.

Etoiles en fonction de la catégorie et des distances	Longues distances		Courtes distances		
Dame toutes les catégories d'âges	70m – 60m	Blason 122cm	+	50m – 30m	Blason 80cm
Hommes toutes les catégories d'âges	90m – 70m		+	50m – 30m	
Cadettes dames jusqu'à et y compris l'année de son 17ème anniversaire.	60m – 50m		+	40m – 30m	
Cadets hommes jusqu'à et y compris l'année de son 17ème anniversaire.	70m – 60m		+	50m – 30m	
Juniors dames jusqu'à et y compris l'année de son 20ème anniversaire.	70m – 60m		+	50m – 30m	
Juniors hommes jusqu'à et y compris l'année de son 20ème anniversaire.	90m – 70m		+	50m – 30m	
Masters / Vétérans dames dès l'année de son 50ème anniversaire.	60m – 50m		+	40m – 30m	
Masters / Vétérans hommes dès l'année de son 50ème anniversaire.	70m – 60m		+	50m – 30m	

Les vétérans peuvent obtenir les étoiles WA et les records internationaux au même titre que les masters.

Diplôme LFBTA Benjamin épreuve 1440

<i>Epreuve 1440 compétition 4 distances Benjamin</i>			<i>Niveau 1</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>MT</i>
Benjamin	50 / 40 m	122 cm	1000/	1100/	1200/
	30 / 20 m	80 cm	1440	1440	1440

Voir dans le paragraphe « [Distinction](#) » comment obtenir une distinction ?

- Record : voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).

[Menu](#)

Epreuve Recurve à 70m – Epreuve Compound à 50m

- **Épreuves :** Consiste à tirer 2 X 36 flèches ou 4 X 36 flèches sur une distance en fonction de la catégorie. L'épreuve avec duel consiste d'abord à tirer 2 X 36 flèches sur une distance comme qualification et ensuite de tirer un duel contre un adversaire.
- **Nombre de cibles :** Pas de limite
- **Invitation :** Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
- **Nombre de flèches par volée :** 6 flèches
- **Ligne de tir :** 4 archers par cible, 2 archers par ligne, A-B/C-D ou 3 archers sur une ligne.
- **Blason :**

Blason Recurve	Blasons compounds
L'organisateur doit présenter un blason 122cm (10-1) par cible.	L'organisateur doit présenter 4 blasons par cible (80cm de 10-5).
	
	Tireur A tir en haut à gauche Tireur B tir en haut à droite Tireur C tir en bas à gauche Tireur D tir en bas à droite

- **Classement :** Par catégorie en individuel sur le total des 2 x 36 flèches ou 4 X 36 flèches. Par équipe : sur le cumul des trois (3) meilleurs archers du même club et de la même catégorie d'arc. Uniquement avec les archers classés dans les catégories officielles.
- **Catégories / Distances / Blasons:**

Recurve			Compound			
Catégories	Distances	Blason	Catégories	Distances	Blason	
RMP ^(*)	20m	122cm	CMP ^(*)	20m	80 cm 10-5	
RDB RHB	40m		CDB CHB	40m		
RDC RHC	60m		CDC CHC	50m	80 cm 10-5	
RDM RHM			CDM CHM			
RDV RHV			CDV CHV			
RDJ RHJ	70m		CDJ CHJ			
RD1 RH1			CD1 CH1			
RD2 RH2			CD2 CH2			
Équipe Recurve						

*1 Les catégories pupilles 20m et benjamins 40m recurves sont reconnus en Belgique, mais ne le sont pas par la WA. Les pupilles garçons et filles dans une catégorie (M=Mixte).

- **Participation aux frais :** [Voir frais d'inscription](#)
- **Echauffement :** 2 volées sans pause avant le tir officiel.
- **Prix :** Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [PRIX](#) »).
- **Record :** voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).
- **Débutants :** Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)

ÉPREUVES 70 M - 60 M RECURVES – 50 M COMPOUNDS SANS PRIX

- Épreuves : Consiste à tirer 2 X 36 flèches ou 4 X 36 flèches sur les distances qui sont reprises dans les critères de sélection tir sur cible en plein air.
- Nombre de cibles : Pas de limite.
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (compétition ouverte à toutes les nations)
- Inscription (participation aux frais) : idem épreuves 70 m – 50 m avec prix. [Voir frais d'inscription](#)
- Nombre de flèches par volée : 6 flèches
- Ligne de tir : 4 archers par cible, 2 archers par ligne, A-B/C-D ou A-B-C 3 archers par cible sur une ligne.
- Blason :

Blason Recurve	Blasons compounds
L'organisateur doit présenter un blason 122cm (10-1) par cible.	L'organisateur doit présenter 4 blasons par cible (80cm de10-5).
	

- Résultat : Rédaction et affichage des résultats individuels après chaque série. Classement par distance et par genre. Pas de classement par équipe.
- Blasons : Recurve 122 cm – Compound 80 cm 10-5 (Blasons officiels de la WA)
Chaque archer tir sur le blason et la distance selon les règles WA.
- Échauffement : 2 volées sans pause avant le tir.
- Prix : **PAS DE PRIX**
- Record et distinctions : comme toutes compétitions officielles
- Officialisation de la compétition : Pour obtenir l'homologation WA une taxe de 50 euros doit être payée en plus de la redevance LFBTA de 0,25 € par archer. Cette taxe permet l'obtention des distinctions et l'officialisation des records internationaux : « Badges Target WA » (BT WA).
- Acceptation de la compétition :

Ce type de compétition a pour objectif à donner l'opportunité à des archers à pouvoir faire des points de sélections pour l'internationale. Néanmoins, elle est ouverte aux archers qui souhaiteraient tirer pour ses satisfactions personnelles.

Seul le CA est responsable du calendrier, toutes les demandes doivent être autorisées et passer par celui-ci.

Le CA veillera à ne pas autoriser ce type de compétition 70 m – 60 m ou 50 m en plus lorsqu'un autre club organise le même jour.

• Distinction WA :

Badge Target de la WA			Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Catégorie	Blason	Type						
Recurve 70m	122	OR	500	550	600	650	675	700
Compound 50m	80 cm 10-5 ou 10-1							
Recurve 60m Cadet - Master	122	Argent	500	550	600	650	675	700

Distinctions Argent seulement pour les cadet(s) (tes), masters et vétérans recurve 60m.

Toutes les catégories recurves 70m sur blason 122 et compound 50m sur blason 80 cm peuvent obtenir les distinctions OR.

Pour obtenir une distinction voir paragraphe « [DISTINCTION](#) »

Les archers peuvent uniquement obtenir une distinction de la World Archery à condition que la compétition ait été inscrite dans le calendrier de la WA.

Distinction LFBTA épreuve 70m / épreuve 50m (72 flèches)

Catégories		Distances	Blason	Niveau 1	Niveau 2	MT	Type	
Recurve	Dame Homme	Pupille	20m	122 cm	500/720	562/720	624/720	Diplôme
		Benjamin	40m		500/720	562/720	624/720	
		Cad / Mas / Vet	60m		550/720	590/720	630/720	Pins
		Jun / Sen1 / Sen2	70m					
Compound	Dame Homme	Pupille	20m	80 cm 10-1	500/720	562/720	624/720	Diplôme
		Benjamin(*)	40m					
		Cad/ Jun / Sen1/ Sen2 /Mas / Vet	50m	80cm 10-5	570/720	610/720	650/720	Pins

Les pins et les diplômes sont à demander à l'arbitre à la fin de la compétition.

*Lorsqu'un(e) benjamin(e) compound fait les points des seniors, il/elle peut aussi recevoir les Pins des catégories supérieure. Les Pins Niveau 1 & 2 et MT ainsi que les diplômes ne peuvent être obtenu par l'archer qu'une seule fois.

[Menu](#)

Epreuve des matchs en duel

- Epreuves : Une compétition avec duel comprend deux phases :
 - a) La première phase de qualification consiste à tirer une épreuve Recurve / Compound 72 flèches à une distance en fonction de la catégorie, voir dans le chapitre Epreuve 70/50m. En fonction du classement faisant suite aux qualifications les archers sont positionnés selon un tableau préétabli par la World Archery (WA) voir Appendice 4 du règlement de la WA (Tableaux des duels)

- b) La deuxième phase consiste à tirer des matchs

Épreuve en duel chez les recurves.

Dans un match Recurve les archers tirent par volées de 3 flèches, à chaque volée les archers peuvent cumuler des points par sets.

L'archer qui a cumulé les plus de points avec ses trois (3) flèches gagne le set.

Comptage des points chez les recurves

- Un archer **qui gagne** un set marquera **deux points**.
- Un archer **qui perd** un set ne marquera **aucun point**
- **En cas d'égalité**, les **deux archers** marquent **un point**
- Cette procédure de comptage des points est la même dans toutes les phases de tir en duel.

Chaque match consiste à tirer 3 à 5 sets (volées) de 3 flèches.

Dans un duel aussitôt qu'un archer obtient 6 points, il est déclaré vainqueur du duel et passe à l'étape suivante.

Une fois qu'un archer a atteint les 6 points les deux archers arrêtent le match, même si les 5 volées n'ont pas été tirées.

Si après la 5e volée une égalité est constatée, l'arbitre doit déclencher la procédure du tir de barrage. (Voir règlement WA pour le tir de barrage).

Épreuve en duel chez les compounds

Chaque match consiste à tirer 5 volées de 3 flèches, le vainqueur étant celui qui a cumulé le plus de points sur 15 flèches. Si après les cinq volées une égalité est constatée, les deux archers doivent procéder à un tir de barrage.

- Nombre de cible : Pas de limite, mais l'organisateur doit prévoir assez de cible pour pouvoir placer tous les archers dans les matchs.
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouverts à toutes les nations).
- Catégories / Distances / Blasons:

Recurve			Compound		
Catégories	Distances	Blason	Catégories	Distances	Blason
RMP (*1)	20m	122cm	CMP (*1)	20m	80cm 10-5
RDB RHB	40m		CDB CHB	40 m	
RDC RHC	60m		CDC CHC	50 m	
RDM RHM			CDM CHM		
RDJ RHJ	70m		CDJ CHJ		
RD RH			CD CH		

Les catégories pupilles 20m et benjamins 40m sont reconnues en Belgique, mais ne le sont pas par la WA. Les pupilles garçons et filles sont classés ensemble dans une catégorie (M=Mixte).

- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
- Record : Voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).

POUR LES COMPÉTITIONS BAOC VOIR LES RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

[Menu](#)

Tir en campagne (FIELD)

Epreuve : une compétition en campagne comprend deux parcours, un parcours dans lequel les distances sont indiquées et un parcours dans lequel l'archer doit estimer les distances.

L'organisateur peut proposer des parcours avec 12 cibles ou 24 cibles (d'autres combinaisons sont possibles voir le règlement tir en campagne <http://www.archery.org/>)

L'archer doit estimer la distance entre le pas de tir et la cible et tenir compte de l'environnement (luminosité, dévers, contrebas ou contre-haut...) et estimer la balistique de la flèche pour effectuer le tir. Néanmoins, les distances sont limitées en fonction de la taille du blason.

- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations)
- Nombre de flèches à tirer par cible : Trois (3) flèches
- Catégories, distances, blasons :

Parcours	Nombre cibles		Dimension blason	Pas Jaunes	Pas Bleus		Pas rouges	
	Parcours 2 X 24	Parcours 2 X 12			Catégories		RDJ	RHJ
					Catégories		RDS	RHS
					BDJ	BHJ	RDM	RHM
		BDS	BHS	RDV	RHV			
		BDM	BHM	CDJ	CHJ			
		BDV	BHV	CDS	CHS			
		Catégories		CDC	CHC	CDM	CHM	
		BDC	BHC	RDC	RHC	CDV	CHV	
		Distances		Distances		Distances		
Distances INCONNUES	4 à 8	2 à 4	Ø 20cm	5 à 10m	5 à 10m	10 à 15		
	4 à 8	2 à 4	Ø 40cm	10 à 15m	10 à 20m	15 à 25		
	4 à 8	2 à 4	Ø 60cm	15 à 25m	15 à 20m	20 à 35		
	4 à 8	2 à 4	Ø 80cm	20 à 35m	30 à 45m	35 à 55		
Distances CONNUES	6	3	Ø 20cm	5, 10, 15m	5, 10, 15m	10, 15, 20m		
	6	3	Ø 40cm	10, 15, 20m	15, 20, 25m	20, 25, 30m		
	6	3	Ø 60cm	20, 25, 30m	30, 35, 40m	35, 40, 45m		
	6	3	Ø 80cm	30, 35, 40m	40, 45, 50m	50, 55, 60m		

- Distinctions :

Voir aussi les tableaux sur le site de la WA <http://www.archery.org/>

Nombre cibles		Genre	Verte	Brune	Grise	Noire	Blanche	Argent (*)	Or (*)
Bare Bow	24	Dame	182	198	226	250	275	299	312
		Homme	191	230	250	273	294	316	335
	48	Dame	364	396	452	500	550	598	624
		Homme	382	460	500	546	588	632	670
Recurve	24	Dame	196	227	249	279	302	323	339
		Homme	219	244	265	291	313	338	350
	48	Dame	392	454	498	558	604	646	678
		Homme	438	488	530	582	626	676	700
Compound	24	Dame	275	301	318	338	357	377	388
		Homme	292	313	331	351	371	389	399
	48	Dame	550	602	636	676	714	754	776
		Homme	584	626	662	702	742	778	798

- Pas de tir : Plusieurs pas de tir en fonction des catégories, voir tableau ci-dessous.
- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total du parcours.
Par équipe (pas obligatoire) sur le cumul des 3 meilleurs archers du même club.
- Ordre de marquage des points : Les points doivent être notés dans la ligne numérotée de la feuille de marque qui correspond au numéro de la cible.
Exemple : quand les archers tirent dans la cible 6, ils doivent noter les points dans la ligne 6 de la feuille de marque.
- Participation aux frais: [Voir frais d'inscription](#)
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
- Débutant : Autorisé (voir paragraphe « [Promotion](#) »)
- Catégories récréatives : Il arrive que des archers demandent de pouvoir participation avec des arcs qui ne sont pas repris dans les catégories officielles, cela est laissé au choix de l'organisateur. Ci-dessous les sigles des catégories récréatives.

Sigle récréatif	Jeune		Senior		Maître	
	Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme
	Instinctiv Bow (voir art 4.4.règlement WA) LONG BOW « arc droit »	/ (*)	/ (*)	ID	IH	/ (*)
	LDJ	LHJ	LDS	LHS	LDM	LHM

*Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les divisions Instinctiv Bow tout, seulement Dame et Homme.

Remarque

Dans un parcours distances inconnues l'organisateur doit présenter 4 tailles de blasons (20cm, 40cm, 60cm et 80cm).

Sur un parcours inconnu l'archer doit retrouver entre 2 à 4 blasons de la même taille.

Plusieurs combinaisons sont possibles pour arriver à respecter cette règle.

Blason	Tableau exemple répartition cibles / blasons pour un parcours distances inconnues de 24 cibles											
	∅ 20	6	4	4	6	4	6	5	5	5	8	8
∅ 40	6	6	8	4	6	4	8	5	5	5	6	6
∅ 60	4	6	6	8	8	6	6	8	6	6	4	6
∅ 80	8	8	6	6	6	8	5	6	8	5	6	6
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
∅ 20	7	5	5	5	7	7	8	4	4	4	8	8
∅ 40	7	7	5	7	5	5	8	8	4	8	4	4
∅ 60	5	7	7	5	7	5	4	8	8	4	8	4
∅ 80	5	5	7	7	5	7	4	4	8	8	4	8
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
∅ 20	8	6	6	6	7	6	5	6	5	6	6	7
∅ 40	6	8	6	6	5	7	6	6	7	5	6	6
∅ 60	6	6	8	4	6	6	7	5	6	7	5	6
∅ 80	4	4	4	8	6	5	6	7	6	6	7	5
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

Compétition 3D

- **Epreuve :** réalisé sur un parcours dans les bois ou dans les champs sur des cibles sous forme d'animale en trois dimensions. Généralement les cibles sont disposées sur des terrains vallonnés. Les distances ne sont pas connues, l'archer doit estimer la distance entre le piquet et la cible 3D, tenir compte de l'environnement (luminosité, dévers, contrebas ou contre-haut...) et estimer la balistique de la flèche pour effectuer le tir. Néanmoins, les distances sont limitées en fonction de la taille de la cible.
Dans une compétition en Belgique l'archer doit tirer sur deux parcours de 20 cibles. Pour plus de détails voir le règlement sur le site : <http://www.lfbta.be/article2524.html>
Dans une compétition internationale (Monde et Europe) l'archer doit tirer sur deux parcours de 24 cibles.

- **Invitation :** Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations). Le règlement de la World Archery n'est pas totalement respecté.
- **L'échauffement :** Le jour du tournoi, des cibles d'échauffement sont mises à la disposition des archers près du/des points de rassemblement des archers. L'emplacement est fléché.

- **Nombre de flèches par cible :** Deux (2)

- **Scores :**

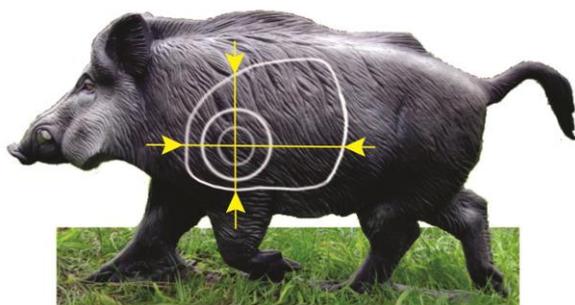
11	Petit cercle au centre
10	Deuxième cercle à partir du centre
8	Troisième cercle à partir du centre
5	Touchant la couleur du corps
M	Touchant la corne ou le sabot sans toucher la couleur du corps



- **Ordre de marquage des points :** Les points doivent être notés dans la ligne numérotée de la feuille de marque qui correspond au numéro de la cible.
Exemple : quand les archers tirent dans la cible 6, ils doivent noter les points dans la ligne 6 de la feuille de marque.
- **Classement :** Classement individuel par catégorie sur le total des points réalisés sur le ou les parcours. Une équipe est formée d'un arc recurve ou compound, d'un arc Long Bow et d'un arc Bare-Bow ou Hunting Bow.
- **Catégories / Cibles / Distances:**

Tableau compétition 3D												
Arc	Genre		Sigles selon la catégorie d'âge									
Recurve	Dame				RDP	RDB	RDC			RDJ	RDS	RDM
Poulie			PDP	PDB		PDC	PDJ	PDS	PDM			
Longbow			LDP	LDB		LDC	LDJ	LDS	LDM			
Huntingbow			HDP	HDB		HDC	HDJ	HBS	HBM			
Barebow			BDP	BDB		BDC	BDJ	BDS	BDM			
Compound						CDP	CDB	CDC			CDJ	CDS
Recurve	Homme				RHP	RHB	RHC			RHJ	RHS	RHM
Poulies			PHP	PHB		PHC	PHJ	PHS	PHM			
Longbow			LHP	LHB		LHC	LHJ	LHS	LHM			
Huntingbow			HHP	HHB		HHC	HHJ	HHS	HHM			
Barebow			BHP	BHB		PHC	BHJ	BHS	BHM			
Compound						CHP	CHB	CHC			CHJ	CHS
Cibles / Parcours			Piquet blanc Distances entre 5m et :			Piquet bleu Distances entre 5m et :			Piquet rouge Distances entre 5m et :			
Groupes de cibles	20 cibles par groupe de :	24 cibles par groupe de :	10m		10 m	15m			20m			
Petit Animal	3 à 5	Pour tous les groupes: entre 4 et 8 animaux	20m		20 m	25m			30m			
Petit Gibier	6 à 8		25m			30m			35m			
Moyen Gibier	6 à 8		25m			30m			45m			
Grand Gibier	1 à 3					30m			45m			
20 cibles			320m à +/- 20m			420m à +/- 20m			520m à +/- 20m			
24 cibles			384m à +/- 24m			504m à +/- 24m			424m à +/- 24m			

- Piquet d'attente : Zone d'attente du peloton.
- Piquet de départ du tir : Piquet jaune
- Procédure pour définir le groupe d'un animal



A = Mesurez la hauteur de la zone tuée, en passant par le centre du 10/11.

B = Mesurez la l'horizontale de la zone tuée, en passant par le centre de 10/11.

L'appartenance à un des groupes sera fixé en fonction de la mesure des hauteurs et largeur par rapport au tableau ci-dessous.

- Groupe petit animal < 150 mm
- Groupe petit gibier entre 150 et 200 mm
- Groupe moyen gibier entre 201 et 250 mm
- Groupe grand gibier > 250 mm

- Participation aux frais: [Voir frais d'inscription](#)
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir paragraphe « [Prix](#) »).
- Distinctions 3D « Renard »

Compound	Bronze	Argent	Or
Master homme	520 pts	620 pts	720 pts
Master dame	450 pts	550 pts	650 pts
Senior homme	590 pts	690 pts	790 pts
Senior dame	480 pts	580 pts	680 pts
B + C + J Garçon	455 pts	555 pts	655 pts
B + C + J Fille	415 pts	515 pts	615 pts

Recurve	Bronze	Argent	Or
Master homme	460 pts	560 pts	660 pts
Master dame	420 pts	520 pts	620 pts
Senior homme	495 pts	595 pts	695 pts
Senior dame	440 pts	540 pts	640 pts
B + C + J Garçon	430 pts	530 pts	630 pts
B + C + J Fille	390 pts	490 pts	590 pts

Poulie	Bronze	Argent	Or
Master homme	440 pts	540 pts	640 pts
Master dame	400 pts	500 pts	600 pts
Senior homme	475 pts	575 pts	675 pts
Senior dame	420 pts	520 pts	620 pts
B + C + J Garçon	400 pts	500 pts	600 pts
B + C + J Fille	360 pts	460 pts	560 pts

Barebow	Bronze	Argent	Or
Master homme	400 pts	500 pts	600 pts
Master dame	330 pts	430 pts	530 pts
Senior homme	415 pts	515 pts	615 pts
Senior dame	380 pts	480 pts	580 pts
B + C + J Garçon	340 pts	440 pts	540 pts
B + C + J Fille	290 pts	390 pts	490 pts

Instinctivebow	Bronze	Argent	Or
Master homme	350 pts	450 pts	550 pts
Master dame	300 pts	400 pts	500 pts
Senior homme	380 pts	480 pts	580 pts
Senior dame	325 pts	425 pts	525 pts
B + C + J Garçon	300 pts	400 pts	500 pts
B + C + J Fille	245 pts	345 pts	445 pts

Long Bow	Bronze	Argent	Or
Master homme	320 pts	420 pts	520 pts
Master dame	240 pts	340 pts	440 pts
Senior homme	340 pts	440 pts	540 pts
Senior dame	295 pts	395 pts	495 pts
B + C + J Garçon	270 pts	370 pts	470 pts
B + C + J Fille	205 pts	305 pts	405 pts

[Menu](#)

Tir 2D sur blasons animaliers

- Épreuve : Réalisé sur un parcours dans les bois ou dans les champs sur des cibles avec des blasons animalier, généralement les cibles sont disposées sur des terrains vallonnés. Les distances ne sont pas connues, l'archer doit estimer la distance entre le piquet et la cible et tenir compte de l'environnement (luminosité, dévers, contrebas ou contre-haut...) et estimer la balistique de la flèche pour effectuer le tir. Néanmoins, les distances sont limitées en fonction de la taille de la cible.
Pour plus de détails voir le règlement sur le site : <http://www.lfbta.be/article2524.html>
Le règlement est national, ce type de compétition n'est pas repris dans le règlement de la WA.
- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations).
- Participation aux frais: [Voir frais d'inscription](#)
- L'échauffement : Le jour du tournoi, des cibles d'échauffement sont mises à la disposition des archers près du/des points de rassemblement des archers. L'emplacement est fléché.
- Nombre de flèches à tirer par cible : Deux flèches
- Pas d'attente ou stop : Piquet jaune
- Scores :

Flèche tirée	Zone tuée	Zone blessée
1 ^{ère} flèche	20 pts	15 pts
2 ^{ème} flèche	15 pts	10 pts

- Catégories / Blasons / Distances / Pas de tir / Nombre de cible :

Arcs		Genres	Sigles				
Longbow	Dame	LDP	LDB	LDC	LDJ	LDS	LDM
Barebow		BDP	BDB	BDC	BDJ	BDS	BDM
Huntingbow		HDP	HDB	HDC	HDJ	HDS	HDM
Compound		CDP	CDB	CDC	CDJ	CDS	CDM
Poulie		PDP	PDB	PDC	PDJ	PDS	PDM
Recurve		RDP	RDB	RDC	RDJ	RDS	RDM
Longbow	Homme	LHP	LHB	LHC	LHJ	LHS	LHM
Barebow		BHP	BHB	BHC	BHJ	BHS	BHM
Huntingbow		HHP	HHB	HHC	HHJ	HHS	HHM
Compound		CHP	CHB	CHC	CHJ	CHS	CHM
Poulie		PHP	PHB	PHC	PHJ	PHS	PHM
Recurve		RHP	RHB	RHC	RHJ	RHS	RDJ
Taille blason	Nombre blasons parcours 21 cibles	Nombre blasons parcours 42 cibles	Distances		Distances		
			Pas de tir blanc	Pas de tir vert	Pas de tir Rouge	Pas de tir bleu	
			1 ^{ère} flèche	2 ^{ème} flèche	1 ^{ère} flèche	2 ^{ème} flèche	
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Petit Animal	4	8	5m	10m	5m	15m	
Petit Gibier	6	12	10m	20m	15m	25m	
Moyen Gibier	7	14	20m	30m	20m	35m	
Grand Gibier	4	8	25m	35m	30m	40m	
Total	21	42	420m à +/- 5m près		525m à +/- 5m près		

- **Classement :** Classement individuel par catégorie sur le total des points réalisés sur le ou les parcours. Une équipe est formée d'un arc recurve ou compound, d'un arc Long Bow et d'un arc Bare Bow ou Hunting Bow.

Les Pupilles, Benjamins, Cadets et Juniors (homme et femme séparés) sont classés ensemble dans la catégorie Jeunes. Vu qu'ils ne tirent pas du même pas de tir ou avec le même matériel ils peuvent rivaliser entre eux.

Distinction tir 2D sur blason (Sanglier)

Compound	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	1050 pts	1200 pts	1350 pts
Master dame	900 pts	1050 pts	1200 pts
Senior homme	1150 pts	1300 pts	1450 pts
Senior dame	1050 pts	1200 pts	1350 pts
B + C + J Garçon	950 pts	1100 pts	1250 pts
B + C + J Fille	850 pts	1000 pts	1150 pts
Recurve	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	900 pts	1150 pts	1200 pts
Master dame	750 pts	900 pts	1050 pts
Senior homme	1050 pts	1200 pts	1350 pts
Senior dame	900 pts	1050 pts	1200 pts
B + C + J Garçon	850 pts	1000 pts	1150 pts
B + C + J Fille	650 pts	800 pts	950 pts
Poulie	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	850 pts	1000 pts	1150 pts
Master dame	650 pts	800 pts	950 pts
Senior homme	900 pts	1050 pts	1200 pts
Senior dame	850 pts	1000 pts	1150 pts
B + C + J Garçon	750 pts	900 pts	1050 pts
B + C + J Fille	500 pts	650 pts	800 pts
Bare Bow	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	650 pts	800 pts	950 pts
Master dame	550 pts	700 pts	850 pts
Senior homme	750 pts	900 pts	1050 pts
Senior dame	650 pts	800 pts	950 pts
B + C + J Garçon	650 pts	800 pts	950 pts
B + C + J Fille	400 pts	550 pts	700 pts
Instinctivebow	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	550 pts	700 pts	850 pts
Master dame	450 pts	600 pts	750 pts
Senior homme	650 pts	800 pts	950 pts
Senior dame	550 pts	700 pts	850 pts
B + C + J Garçon	450 pts	600 pts	750 pts
B + C + J Fille	250 pts	380 pts	530 pts
Long Bow	Sanglier Bleu	Sanglier Rouge	Sanglier Jaune
Master homme	500 pts	650 pts	800 pts
Master dame	350 pts	500 pts	650 pts
Senior homme	550 pts	700 pts	850 pts
Senior dame	400 pts	550 pts	700 pts
B + C + J Garçon	400 pts	550 pts	700 pts
B + C + J Fille	200 pts	300 pts	450 pts

[Menu](#)

Compétition en salle

Compétition de type L (Ligue) : Consiste à tirer 2 X 30 flèches sur une distance de 18m ou 25m. L'épreuve combinée consiste à tirer aux deux distances, 60 flèches à 18 m et 60 flèches à 25 m. Les deux distances peuvent être tirées sur un ou deux jours en commençant par l'un ou l'autre.

- Ligne de tir : A-B-C ou A-B/C-D
- Nombre de cibles : Pas de limite

Compétition de type N (Nationale) **sans finales** : Consiste à tirer 2 X 30 flèches à 18m.

- Ligne de tir : Uniquement en A-B/C-D
- Nombre de cibles : L'organisateur doit avoir une capacité d'accueil 160 archers sur le weekend.

Règlement générale

- Invitation : Destinée principalement aux clubs belges (ouvert à toutes les nations). L'organisateur doit indiquer dans son invitation « Tenue blanche complète ou T-shirt / polo du club et pantalon libre mais correct ». (Cela uniquement pour les tirs L et N sans finales pour les Championnats de Belgique, LFBTA et BAIC voir règlement spécifique)
- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Nombre de compétition : Maximum une seule compétition de type L ou de type N (L'un ou l'autre) par saison et par club est mis sur le calendrier LFBTA. Les compétitions P (Province) dépendent du comité provincial.
- Officialisation des compétitions : Toutes les compétitions de type N ou L sont inscrites au calendrier de la WA. Celles-ci donnent droit aux distinctions « Badge Target de la WA » et aux records internationaux.
- Échauffement : 2 - 3 volées sans pause avant de le tir officiel.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches par volées
- Catégories de classement / Blasons / Distances :

Catégorie officielles LFBTA de classement.							Blason 18m	Blason 25m
CMT ^(*)	CMP		RDB	RHB	RMP	MRM ^(*)	60cm 10-1	60cm 10-1
MCM ^(*)			NLJ	NLS	NLM			
			NRJ	NRS	NRM		40cm 10-1	60cm 10-1
CDB	CHB		RDC	RHC	RDM	RDO ^(*)	40cm 10-1 ou 3spots 10-6 au choix	60cm 10-1 ou 3spots 10-6 au choix
CDC	CHC	CDM	RDJ	RHJ	RHM	RHO ^(*)		
CDJ	CHJ	CDV	RD1	RH1	RDV			
CD1	CH1	CHM	RD2	RH2	RHV			
CD2	CH2	CHV						
CDO ^(*)	CHO ^(*)							
Toutes les catégories ci-dessus sont regroupées pour constituer les équipes clubs compounds			Toutes les catégories ci-dessus sont regroupées pour constituer les équipes clubs recurves					

*1 Les catégories « texte en bleu » sont des catégories Handisports.

Les catégories handisports sont provisoirement considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès à la salle. Les sigles sont présents en cas de besoin. Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les catégories Handisport.

Les jeunes arcs nus recurves ayant l'âge benjamin ou pupille peuvent tirer sur blason 60 cm avec les catégories recurve avec viseur et seront classés ensemble.

Le jour où le jeune passe en catégorie Arc Nu (NRJ) 40 cm, le retour ne sera plus autorisé.

Les sigles avec N derrière le sigle dans le tableau ci-dessus permettent de distinguer les arcs nus afin de signaler administrativement l'obtention des distinctions. Attention : ceux-ci ne sont pas des catégories de classement.

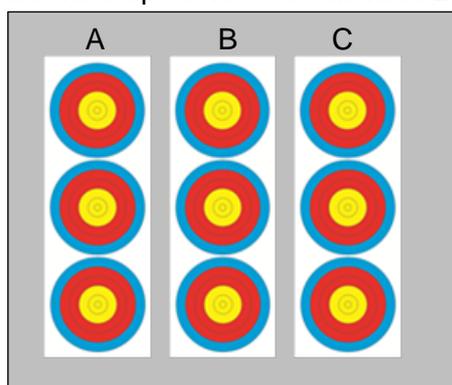
- Montage et démontage du matériel de tir : Afin de respecter les archers qui sont sur le pas de tir, il n'est pas autorisé de monter ou démonter le matériel de tir dans la salle de tir avant la fin complète du tir en cours. Sauf exception autorisée par un arbitre en fonction (exemple : retard de l'archer).
- Classement individuel : selon les catégories indiquées dans le tableau ci-dessus et sur le total des 2 x 30 flèches.
- Classement par équipe : sur le cumul des trois (3) archers du même club ayant fait le plus haut score. Les catégories sont regroupées en deux groupes (voir tableau ci-dessus). Les NR et NL sont repris dans la catégorie recurve. Seuls les archers dans le tableau ci-dessus peuvent participer à l'inter-équipe.
- Les blasons

Les blasons doivent être regroupés par dimension, une partie bien définie de 80 cm, de 60 cm, de 40 cm et de tri spots verticaux. À partir de la première cible il convient de respecter l'ordre du plus grand au plus petit, ou inversement.

Dans le cas où l'organisateur propose des blasons de tailles différents (voir invitation), il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIREMENT** lors de son inscription la dimension du blason sur lequel il désire tirer.

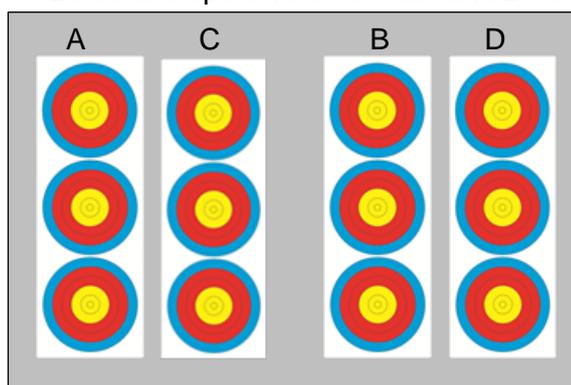
CE CHOIX EST DÉFINITIF, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR

Blasons 3 spots 10-6 40cm Tir A-B-C

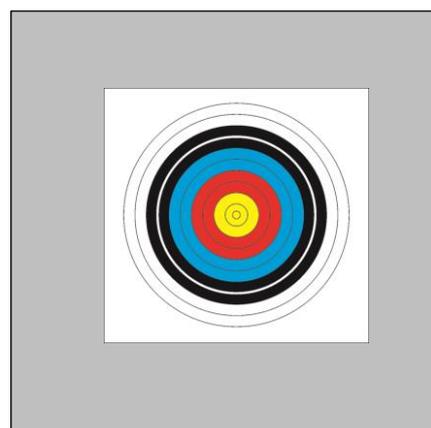
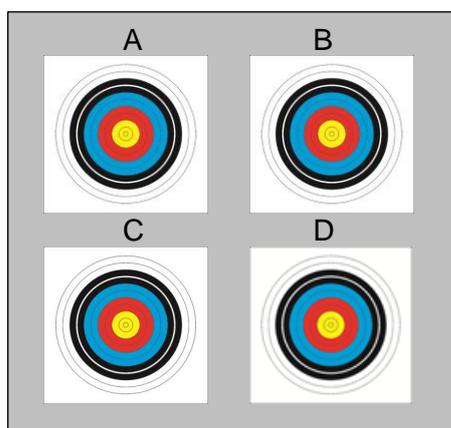


Installation blasons 40 cm 10-1
Tir A/B/C(*) ou A-B/C-D

Blasons 3 spots 10-6 40 cm Tir A-B / C-D



Blason 60 cm 10-1



*Dans le cas où la compétition serait organisée en 3 lignes le blason C ou D ne sera pas installé.

Blason 3 spots double dix ou dix unique

Dans une même compétition les organisateurs doivent présenter les mêmes blasons 3spots, cela signifie blasons double dix pour les Recurves et Compounds ou blasons dix unique pour les recurves et compounds. Tous les archers dans une même catégorie doivent avoir tirés sur des blasons officiels.

Les blasons doubles dix 3spots 40cm (10 recurve 4 cm + 10 Compound 2 cm sur le même blason) peuvent être utilisés dans toutes les compétitions Ligue et Nationale sans finales.

Dans ce cas tous les archers amenés à tirer sur 3spots peuvent être mélangés.

Les organisateurs de compétitions Ligue peuvent placer des blasons avec le 10 unique s'ils le désirent à condition de séparer une zone bien définie avec blason 10 unique Recurve (4cm) et une autre zone avec blason compound (2cm).

- Débutants : autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »)

Distinctions LFBTA Tir en salle Recurve & Compound (épinglette)									
Sigles	RDP ^(*1)	CDP ^(*1)		RDC	CDC	RD1	CD1	RDM	CDM
	RHP ^(*1)	CHP ^(*1)		RHC	CHC	RH1	CH1	RHM	CHM
	RDB		CDB	RDJ	CDJ	RD2	CD2	RDV	CDV
	RHB		CHB	RHJ	CHJ	RH2	CH2	RHV	CHV
			RDO	RHO	CDO	CHO			
Distance 18m	Blason 60 cm 10-1		Blason 40 cm 10-1 ou 3spots 10-6						
Distance 25m	Blason 80 cm 10-1		Blason 60 cm 10-1 ou 3spots 10-6 60 cm						
Niveau 1	500 / 600								
Niveau 2	525/600								
Maître Tireur	558/600								

*1 Les genres (Dame et Homme) chez les pupilles sont indiqués dans le tableau ci-dessus pour pouvoir distinguer les filles des garçons dans les documents de distinctions, ce ne sont pas des catégories de classement (Les pupilles sont mixtes).

Distinctions LFBTA Tir en salle Arc Nu – Long Bow - Handisport				
Sigles	NLJ	MRM	RHB ^{*3}	NRJ
	NLS	MCM	RDB ^{*3}	NRS
	NLM	CTM	RMP ^{*3}	NRM
Niveau 1	430/600	450/600	450/600	
Niveau 2	460/600	500/600	500/600	
Maître tireur	490/600	525/600	525/600	
Distance 18m	Blason 60 cm 10-1		Blason 40 cm 10-1	
Distance 25m	Blason 80 cm 10-1		Blason 60 cm 10-1	

Les jeunes arcs nus recurves ayant l'âge benjamin ou pupille peuvent obtenir les distinctions, cependant, ils seront classés dans les mêmes catégories recurves avec viseur.

- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).

Distinction WA.

Badge Target de la WA	Blason	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Recurve & Compound	18m	40 cm	500	525	550	575	585
	25m	60 cm					595

Voire paragraphe « [DISTINCTION](#) » pour demander une distinction

Les distinctions WA peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions qui ont été enregistrées sur le calendrier de la WA « *Badges TARGETS* » et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisé ou dépassé un des scores indiqués dans le tableau ci-dessus.

[Menu](#)

Tir en salle Handisport

Obtenir sa classification

Pour pouvoir pratiquer le tir à l'arc en compétition dans une catégorie Handisport dans la Ligue Francophone Belge de tir à l'arc (LFBTA) l'athlète doit obtenir une carte de classification LFBTA.

Pour obtenir cette carte, il doit avoir été évalué par un médecin et un classificateur agréé.

La LFBTA organisera des journées de classification durant lesquelles un classificateur sera disponible.

Informez-vous : Hanique Francine Tel : 0498 132 447 Email : francine.hanique@lfbta.be

Lors de cette évaluation le classificateur attribue une classe et définit le matériel d'aide spécifique que l'athlète est autorisé à utiliser en compétition (LHF-LFBTA).

Pour pouvoir pratiquer en international l'athlète doit obtenir une carte de classification internationale, celle-ci est valable dans tous les pays qui sont membres de la World Archery.

Pour obtenir cette carte de classification internationale, vous pouvez contacter Sabrina Rys (sabinarys@handisport.be – 0486 05 80 54).

Pour plus de précision sur la classification consultez le document TIR A L'ARC HANDISPORT sur le site LFBTA. <http://www.lfbta.be/rubrique224.html>

Équipements et accessoires

L'ensemble de l'équipement doit être conforme avec les règles de la WA hors spécificité handisport détaillée ci-après.

Les classificateurs (médecin ou kinésithérapeute) devront noter sur la feuille de testing le(s)accessoire(s) d'assistance nécessaire(s) et autorisé(s).

Les équipements non standards devront être inscrits sur la feuille de classification et signalés au Classificateur National et à l'Arbitre National.

Certains accessoires d'assistance (signalés par une *) pourront être utilisés s'ils ont été préalablement autorisés par un Classificateur national.

Catégories reconnues en LFBTA pour le tir en salle

Division Arc Recurve (Handicap physique)

		Blason
RDO	Recurve Dame Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
RHO	Recurve Homme Open	

Division Arc Compound (Handicap physique)

CDO	Compound Dame Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
CHO	Compound Homme Open	

Division Tétraplégique

CMT	Compound Mixte Tétraplégique	60 cm 10-1
-----	------------------------------	------------

Division Malvoyant

VMI	Visuel Mixte (Visually Impaired)	60 cm 10-1
-----	----------------------------------	------------

Division Mental (Uniquement en LFBTA)

MRM	Mental Recurve Mixte	60 cm 10-1
MCM	Mental Compound Mixte	

Il n'y a pas de catégorie d'âge Handisport.

1. Lieu de la compétition

Avant d'accepter des archers en fauteuil roulant l'organisateur doit veiller à ce que la salle / le terrain réponde à des conditions d'accès.

Les athlètes en fauteuil roulant doivent pouvoir accéder à la salle / au terrain, cela demande des accès (portes) supérieurs à 80 cm et dans le cas où celui-ci doit être aidé il doit pouvoir rapidement être évacué en cas d'urgence.

Chaque athlète en fauteuil roulant se verra allouer un minimum de 1,25 mètre sur le pas de tir.

2. Inscription

L'archer en situation de handicap doit signaler à l'inscription qu'il souhaite tirer en fauteuil roulant. Il en va de même pour toutes les conditions de tir qui demandent un espace supérieur à 80 cm sur le pas de tir.

Si l'archer souhaite rester sur le pas de tir pendant toute la durée de la compétition il doit en informer l'organisateur lors de l'inscription (au moins 2 semaines avant la compétition).

3. Règlement pour la division handicap physique Open

Toutes les catégories autres que les Tétraplégiques, Malvoyants ou Mentaux sont regroupés en deux divisions d'arcs et de genre.

Les règlements concernant le matériel et les règles de tir sont les mêmes que pour les valides.

La distance et les blasons sont les mêmes que ceux destinés aux valides.

4. Règlement pour la division tétraplégique

Les règlements concernant le matériel sont les mêmes que pour les valides avec les exceptions suivantes pour archers compounds, la puissance maximale de l'arc est de 45 lbs pour les hommes et 35 lbs pour les dames, ni les œillets ni les scopes ne sont autorisés.

En fonction de la déficience, l'athlète tétraplégique devra être accompagné d'un assistant.

5. Règlement pour les malvoyants

Tous les athlètes porteront des caches ou des bandeaux sur les yeux – masques pour la nuit, lunettes de soleil ou de plongée qui seront vérifiés par les arbitres avant et pendant la compétition. Sur le terrain de compétition, les athlètes doivent toujours porter leur cache y compris pendant le réglage de l'équipement et pendant l'entraînement.

Les athlètes tireront avec un viseur tactile, seul type de viseur autorisé.

L'organisateur devra prévoir au moins 80 cm pour placer le viseur tactile (potence), une fois réglé, il peut être laissé sur le pas de tir jusqu'à la fin de la compétition.

Les athlètes peuvent tirer soit avec des arcs classiques soit avec des arcs à poulies dans la même catégorie, ces derniers étant bandés avec les doigts ou avec une aide à la décoche. La puissance des arcs à poulies est restreinte à un maximum de 45 lbs et ce, pour les hommes et les dames.

Un athlète Malvoyant doit être accompagné d'un assistant qui se tiendra immédiatement derrière ou à côté de lui. L'assistant ne peut pas déranger les autres athlètes pendant le tir.

Son rôle est de préciser à l'athlète la position des flèches sur le blason ainsi que de l'informer sur les mesures de sécurité.

Quand l'athlète a terminé de tirer ses flèches marquantes, son assistant doit retourner derrière la ligne d'attente. L'athlète peut aller avec lui ou rester sur la ligne de tir.

Après le signal à la fin de chaque volée de flèches, l'assistant peut aider l'athlète à régler son équipement, ajuster son viseur et le guider jusqu'à la cible. Il peut aussi discuter avec l'athlète.

L'assistant établira les scores pour l'athlète, il devra aussi signer la feuille de marque à sa place.

6. Règlement pour personnes mentalement déficientes.

Cela dépend de la déficience mais, dans certains cas, celui-ci devra être accompagné par un assistant.

L'archer ne peut pas déranger les autres archers directement ou indirectement.

Si l'archer est capable d'accepter et d'accomplir les instructions pratiques il n'y a aucune raison de l'exclure, mais la sécurité doit être prioritaire.

[Menu](#)

Feuille de marques en tir en salle :

Club organisateur					
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>					
Club: <i>CHF</i>		Date: <i>10/10/2013</i>			
Catégorie: <i>CHC</i>		Distance: <i>18m</i>			
Nr licence: <i>521358</i>		Nr cible: <i>5</i>			
Dimension blason: <i>40cm</i>					
Point par flèche				Total	Cumul
				3 flèches	
1	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>	
2	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>
6	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>
10	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>253</i>
	10	9	Résultat		
Total	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>253</i>		
Report	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>260</i>		
Total cumulé	<i>12</i>	<i>21</i>	<i>513</i>		
Signature du marqueur		Signature de l'archer			
					

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. 3 lettres (Voir sigle)
Distance :	La distance sur laquelle vous allez tirer.
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason: 3spots, 40cm, 60cm, 80cm.

B. Pendant l'épreuve, après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	9 : Cumulez le nombre de 9
Score total :	Score total de la série
Total cumulé :	Score total général
Signature	
-	Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
-	Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
-	
Feuille suivante (2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} série)	
Report :	Faites le report du nombre de 10, de nombre de 9 et les totaux des points.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

Feuille de marques tir sur cible en plein air:

Club organisateur			
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>			
Club: <i>CHF</i>	Date: <i>10/05/2013</i>		
Catégorie: <i>CHC</i>	Distance: <i>50m</i>		
Nr licence: <i>521358</i>	Nr cible: <i>5</i>		
Dimension blason: <i>80cm</i>			

1	Point par flèche			Total	Cumul
	10	8	7	3 flèches	
	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>	
2	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>
6	<i>X</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>
10	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>28</i>	<i>255</i>
11	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>26</i>	<i>281</i>
12	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>307</i>

	10	X	Résultat
Total	<i>9</i>	<i>3</i>	<i>307</i>
Report	<i>10</i>	<i>5</i>	<i>300</i>
Total cumulé	<i>19</i>	<i>8</i>	<i>607</i>

Signature du marqueur 	Signature de l'archer 
--	--

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. 3 lettres (Voir sigle)
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason: 3spots, 40cm, 60cm, 80cm.

B. Pendant l'épreuve après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	X : Cumulez le nombre de X
Score total :	Score total de la série
Total cumulé :	Score total général
Signature	- Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
	- Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
	-
Feuille suivante (2^{eme}, 3^{eme}, 4^{eme} série)	
Report :	Faite le report du nombre de 10, de nombre de 9 et les totaux des points.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

[Menu](#)

Établissement des scores tir sur cible

L'établissement des scores se fera après chaque volée.

Les marqueurs devront inscrire les valeurs des flèches sur les feuilles de marques dans l'ordre décroissant, selon les indications de l'athlète à qui appartiennent les flèches. Les autres athlètes de la cible devront vérifier la valeur de chaque flèche annoncée et en cas de désaccord il convient d'appeler l'arbitre désigné qui prendra la décision finale.

Lors des tirs éliminatoires et finals, la valeur de la flèche sera annoncée par l'athlète. Son adversaire vérifiera la valeur de chaque flèche et en cas de désaccord appellera l'arbitre désigné qui fera la dernière annonce.

Tous les athlètes doivent se référer à un arbitre pour résoudre toute question de désaccord qui se rapporte à la valeur d'une flèche et ceci avant que des flèches ne soient enlevées de la cible. La décision de cet arbitre est finale (sans appel).

Une erreur sur la feuille de marque peut être corrigée avant que les flèches ne soient enlevées. Ceci à condition que tous les athlètes de cette cible soit présent et d'accord sur la correction. La rectification doit se faire sous la surveillance de tous les athlètes présents à la cible et doit être paraphée par un arbitre. Tout litige concernant la feuille des scores doit être présenté à un arbitre.

Il y aura deux (2) feuilles de marque par cible.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter ou d'enregistrer les feuilles de marque soumises sans signature, sans somme totale, sans nombre de 10, de 9, de X ou ayant des erreurs de calcul.

Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de marque qui leur sont remises cependant s'ils remarquent une erreur, ils la corrigeront et le résultat obtenu après correction sera retenu. Toutes les corrections doivent être effectuées avant l'étape suivante de la compétition.

En cas de différence entre les sommes totales entre deux feuilles de marque en papier, la somme totale la plus basse sera utilisée pour le résultat final.

Blason à présenter ou à remplacer

Dans toutes les compétitions l'organisateur doit présenter au début de l'échauffement un blason neuf à chaque archer, après l'échauffement le blason ne doit pas être changé sauf si l'arbitre juge que cela est nécessaire pour pouvoir juger correctement les points.

En cas où le blason doit être changé l'organisateur doit remplacer le blason usagé par un blason neuf (sans aucun impact).

L'archer qui déchire volontairement son blason

Si l'archer déchire volontairement son blason, l'organisateur a le droit de réclamer le prix d'un blason neuf.

DIVISIONS D'ARCS

LETRE CATEGORIE

Compétition ÉPREUVE 1440, 70m, 50m, 50/30m, 25m, 18m (tir en ligne)	- Arc RECURVE	R
	- Arc COMPOUND	C
	- Arc NU	N
	- Arc droit (LONG BOW)	L
Tir en campagne	- Arc RECURVE	R
	- Arc COMPOUND	C
	- Arc nu (BAREBOW)	B
TIR 3D & 2D	- Arc à poulie (sans viseur)	P
	- Arc nu (BAREBOW)	B
	- Arc de chasse (HUNTING BOW)	H
	- Arc droit (LONG BOW)	L
	- Arc compound (avec viseur)	C
	- Arc recurve (avec viseur)	R

Il est de la responsabilité de l'athlète d'utiliser du matériel conforme aux règlements. En cas de doute l'athlète doit montrer son matériel à un (aux) juge(s) avant de l'utiliser. Tout athlète surpris à utiliser du matériel non conforme aux règles de la W.A. et des règles spécifiques LFBTA peut être disqualifié. Les règles WA sont sur le site www.archery.org.

1. Division Arc RECURVE

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

2. Division Arc COMPOUND

Les règles de la W.A. sont à appliquer

3. Division Arc nu

Les règles de la W.A (FIELD) sont à appliquer

4. Division LONG BOW ou Arc droit

Les règles de la W.A (3D) sont à appliquer

L'arc doit correspondre à la forme traditionnelle d'un arc droit, ce qui signifie que quand l'arc est bandé la corde ne peut toucher que les poupées de la corde et aucune autre partie de l'arc. La forme de la poignée est sans restriction. La fenêtre de l'arc peut permettre la flèche au centre.

Pour les Juniors et les Dames, l'arc doit avoir au moins 150 cm de long et pour les hommes, 160 cm. La longueur de l'arc est mesurée entre les gorges de la corde.

Les archers LONG BOW doivent utiliser des flèches en bois. Les règles W.A. sont d'application.

5. Division Poulie sans viseur

Les règles 3D – 2D sont à appliquer <http://www.lfbta.be/article2524.html>

On retrouve cette catégorie dans les compétitions 3D et 2D, mais pas dans tous les pays, cette catégorie n'est pas reprise dans le règlement de la WA.

Dans les compétitions en salle et tir en ligne cette catégorie d'arc est classée avec les arcs COMPOUNDS. Les règles d'équipement compound de la WA sont appliqués, le viseur n'est pas obligatoire pour tirer dans la catégorie compound.

6. Division. Arc Instinctive

Les règles W.A (3D) sont à appliquer

Dans les compétitions en salle et tir en ligne en plein air cette catégorie d'arc est classée avec les arcs nus.

Maximum 60 livres. Libre de saillies ou pièces qui pourraient aider à la visée. Avec ses accessoires l'arc doit passer dans un anneau de 12,2 cm (+/- 0,5 mm).

Règles à respecter pour la division arc nu et LONG BOW pour les compétitions en salle et en plein air

Les arcs ne peuvent posséder aucune aide à la visée, la corde est manipulée à l'aide des doigts au travers d'une protection de cuir ou de peau !

La corde comprend un tranchevil pour permettre aux doigts de glisser, il peut y avoir deux fils ou bagues pour ajuster l'encoche.

Pour ce qui n'est pas précisé ci-après, concernant l'équipement, les règles sont celles du tir en campagne et tir 3D. Les règles WA sont d'application.

Bouton Berger

Long Bow : Interdit

Recurve arc nu : Autorisé (non électrique ou électronique) le point de pression ne doit pas être placé à plus de 2 cm à l'intérieur de la gorge de la fenêtre d'arc (point pivot).

Stabilisateur et poids

Long Bow : Interdit

Recurve arc nu : Un ou des poids autorisés sur la partie inférieure du fût de l'arc peu importe leur forme, sans tige ni extension, sans connexion angulaire de montage et sans système d'absorption des chocs.

Compensateur TFC

Long Bow : Interdit

Recurve arc nu : Autorisé si incorporés à l'arc

Flèches

Long Bow : En bois avec empennage en plumes naturelles. Tube max 9,3 mm pointe max 9,4mm

Recurve arc nu : Des flèches: de n'importe quel type à condition qu'elles répondent aux principes et à la définition du mot flèche utilisé dans le tir sur cibles. (Voir règlement WA). Tubes max 9.3 mm pointe max 9.4mm. Ces flèches ne peuvent abîmer exagérément les blasons ou les buttes de tir.

Corde

Long Bow & Recurve arc nu : Brins de différentes couleurs autorisés. La fin du tranchevil de la corde ne doit pas se trouver à la hauteur des yeux. Pas de repères (œilleton) qui pourrait servir d'aide à la visée. Un repère pour la bouche ou le nez n'est pas autorisé.

Protection des doigts

Long Bow : Est autorisé un doigtier, un gant ou une palette, à la main d'arc un gant ordinaire, une mitaine ou autre seront autorisés pour autant qu'ils ne soient pas attachés à l'arc.

Seule la prise de corde un doigt au-dessus et deux doigts en dessous de l'encoche est autorisée, le déplacement d'encrage sur le visage est interdit.

Est Interdit une plaquette d'ancrage ou tout autre dispositif similaire attaché au protège doigt servant à aider au positionnement du point d'ancrage, des repères d'écartement et de couleur identique sur la palette aidant au positionnement du point d'ancrage.

Recurve arc nu : Est autorisé un doigtier, un gant ou une palette, à la main d'arc un gant ordinaire, une mitaine ou autre seront autorisés pour autant qu'ils ne soient pas attachés à l'arc.

Une plaquette d'ancrage ou tout autre dispositif similaire attaché au protège doigt servant à aider au positionnement du point d'ancrage est autorisé.

Des repères d'écartement et de couleur identique sur la palette aidant au positionnement du point d'ancrage sont autorisés.

Viseur

Long Bow & Recurve arc nu : Interdit

Contrôleur d'allonge

Long Bow & Recurve arc nu: Interdit

[Menu](#)

Catégories d'âges

Catégorie	Age
P upille	Les jeunes jusqu'à la fin de l'année de leur 12 ^e anniversaire.
B enjamin	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 13 ^e et 14 ^{ème} anniversaire.
C adet	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 15 ^e , 16 ^{ème} ou 17 ^{ème} anniversaire.
J unior	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 18 ^e , 19 ^{ème} ou 20 ^{ème} anniversaire.
J eunes Arc Nu	Les jeunes âgés jusqu'à la fin de l'année de leur 17 ^e anniversaire
S enior 1	Les archers qui fêtent durant l'année leur 21 ^e jusqu'à leur 34 ^e anniversaire.
S enior 2	Les archers qui fêtent durant l'année leur 35 ^e jusqu'à leur 49 ^e anniversaire.
S enior ^(*)	Les archers qui fêtent durant l'année leur 21 ^e jusqu'à leur 49 ^e anniversaire.
S enior Arc Nu	Les archers qui fêtent durant l'année leur 18 ^e jusqu'à leur 49 ^e anniversaire
M aster	Les archers qui fêtent durant l'année leur 50 ^e jusqu'à leur 59 ^e anniversaire.
V étéran	Les archers qui fêtent durant l'année leur 60 ^e anniversaire et plus.

*Lors des championnats de ligue ou de Belgique.

En fonction de la discipline pratiquée, il convient d'aller voir dans le chapitre
« COMPETITION »

Quand faut-il changer de catégorie d'âge?

A partir du 1^{er} janvier chaque sportif doit prendre la catégorie d'âge en fonction de la compétition comme indiqué ci-dessus, sauf exception :

- Pour les Masters et les Vétérans qui ont demandés une dérogation à la LFBTA.
- Pour la participation au **championnat de Ligue et où de Belgique en salle**, le sportif doit prendre la catégorie dans laquelle il a commencé la saison en salle. Cela est uniquement pour les championnats en salle, pour toutes les autres compétitions les sportifs doivent prendre la catégorie à partir du 1^{er} janvier comme indiqués ci-dessus.

[Menu](#)

Règlement sur les tenues.

Le présent règlement est seulement applicable dans les compétitions officielles qui sont organisées sous la réglementation LFBTA.
Dans les compétitions chez les néerlandophones ou autres pays il convient de suivre les règlements de ces derniers (voir sur leurs sites).
Pour les championnats de Belgique et de ligue, il convient de suivre les règlements spécifiques.

1° Définition de la tenue :

La tenue neutre

Il convient de porter un polo ou un tee-shirt **blanc** sans publicité et signes du club.
Ceci est toujours autorisé même quand elle n'est pas de la même couleur du club.

La tenue du club

Il convient de porter un T-Shirt/Sweat-Shirt/Polo

Pour que ceux-ci soient considérés en tant que tenue du club ils doivent avoir la même apparence, c'est-à-dire être de mêmes couleurs.

Les publicités qui sont amenées par le club, sont autorisées (ex : sponsor du club), mais les mêmes publicités doivent apparaître sur toutes les tenues du club. Néanmoins, les publicités sont réglementées (voir plus bas le paragraphe des publicités qui ne sont pas autorisées).

Le logo, le dossard, le sigle du club ainsi que le prénom, nom ou appellatif familial au nom / prénom de l'archer sont autorisés et ne sont pas considérés comme des publicités.

Le choix de la matière et la couleur unie ou non est laissé à l'appréciation des clubs.

Précision : Les vêtements de couleur style camouflage (camo) porter pour la chasse ne sont pas autorisés.

Pantalon de sport/pantalon de ville, le Jeans est autorisé.

Précision : Le pantalon doit être porté correctement à la taille (au-dessus des fesses). Voir paragraphe vêtements non autorisés.

Le short ou $\frac{3}{4}$ pour les deux genres et jupe, jupe culotte pour les dames est autorisé.

Précision : Ne peut pas être plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.

Casquette ou chapeau correct est autorisé.

La tenue nationale peut être portée si l'archer est sur la liste des élites (voir liste sur le site www.lfbta.be → Haut Niveau)

Si les conditions météorologiques le nécessitent, les archers peuvent, porter des vêtements pour se protéger comme des pull-overs, des chaussures de randonnée, des survêtements, des k-ways, etc.

VETEMENTS NON AUTORISÉS:

- Les pantalons (jeans) avec des trous.
- Les pantalons (jeans) fortement marqués par des endroits délavés.
- Les pantalons très larges.
- Le pantalon porté au-dessous des fesses.
- Les vêtements de camouflage.
- Short, jupe ou jupe-culotte plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.
- Bonnet de père Noël, casque gaulois fantaisie ou bonnet Robin des bois etc.
- La tenue dont la propreté et l'hygiène n'est pas respectée (odeur désagréable) sera considérée comme une tenue non autorisée.

2° Publicité et sponsor :

Les archers sont autorisés à utiliser leur personne, leur nom, leur image ou leurs performances sportives à des fins publicitaires et peuvent accepter une aide matérielle et financière. Par conséquent, les archers peuvent notamment porter une tenue avec des publicités en tenant compte du présent règlement.

Sont considérées comme publicités un logo (marque) d'entreprise, société, structure officielle ou association.

La marque de la tenue (du confectionneur, du fabricant...) ne peut pas dépasser les 30 cm²
Précision : On comprend par marque de la tenue (Adidas, Nike, Jako....) celle du confectionneur qui a réalisé le vêtement, les publicités des sponsors ne sont pas limitées.

La tenue de sponsor peut être autorisée à condition que cela soit accepté par le comité du club, pour ce faire l'archer doit fournir une preuve de sponsorisations et demander une autorisation écrite au comité du club dans lequel l'archer est membre. La tenue que l'archer souhaiterait porter doit être décrite dans le document de demande (couleur, marque, publicité, ...) avec éventuellement une photo. Cette autorisation doit être signée par le Président du club.

L'archer doit avoir cette autorisation sur lui lorsqu'il participe à une compétition.

Cette autorisation peut être demandée par un arbitre ou une personne du comité organisateur, sans ce document l'archer doit porter la tenue du club ou neutre.

Le compétiteur peut avoir de la publicité sur son équipement personnel (sac, carquois etc ...) en plus de la marque de fabrique d'origine.

PUBLICITÉ NON AUTORISÉE :

Les publicités / marques pour le tabac, l'alcool et toutes inscriptions dans un but : de protestation, d'afficher une opinion politique, d'afficher une appartenance à une religion n'est pas autorisée.

Sauf exception : dans le cas où le club serait installé dans une commune qui porte le même nom d'une marque non autorisée reprise ci-dessus, dans ce cas le nom et l'emblème de la commune peut apparaître, mais le logo de l'entreprise ne sera pas accepté.

3° Réclamations et problèmes

Sanctions en cas de non-respect du règlement :

Les arbitres veillent à l'application du règlement, le non-respect entraîne dans un premier temps un avertissement qui sera signalé à l'archer et au responsable de l'arbitrage. L'avertissement doit être indiqué dans le rapport d'arbitrage ainsi que le nom et le numéro de ligue de l'archer. Si l'archer arrive à se mettre en ordre pendant la compétition, l'avertissement sera retiré.

Si dans une autre compétition le même archer est repris une deuxième fois avec la même infraction, il sera d'office disqualifié, même si le tir compté est commencé.

Quand l'archer n'a pas été mis au courant des règles LFBTA un avertissement lui sera donné et des explications doivent être données pour qu'il sache quelle tenue est autorisée en LFBTA.

Une certaine tolérance est d'application, une différence de teinte suite à plusieurs lavages ne mérite pas de remarque ou un avertissement.

Problèmes

Tous cas qui pourraient poser des problèmes ou réclamations peuvent être examinés par la structure (ex : réunion des clubs, comité ou autre...) de la province et être amenés au conseil d'administration (CA) par l'intermédiaire du délégué de province.

Après délibération la (les) personne (s) concernée (s) devra (devront) suivre les directives décidées par le CA LFBTA.

[Menu](#)

LES COUTEAUX LORS DES COMPÉTITIONS TIR À L'ARC EN LFBTA

Les poignards, les couteaux-poignards et les couteaux pliants munis d'un mécanisme de blocage non automatique ne sont pas interdits par la loi. Par contre, vous devez donner une raison valable pour pouvoir porter un couteau.

Lors des compétitions tir sur cible (sur blason concentrique), la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau au vu de tous. La LFBTA n'autorise pas d'exhiber de quelque manière que ce soit un couteau lors des compétitions tir sur cible. Néanmoins, il n'est pas interdit de laisser un couteau dans sa caisse d'arc ou sac avec ses effets personnels et de l'utiliser quand vous en avez besoin.

Lors des compétitions tir sur parcours (tir en campagne, 3D et 2D), le couteau est parfois utile pour enlever des flèches hors d'un arbre ou d'une planche. Hors mi cette raison-là la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau. Cela ne signifie pas que chacun peut porter un couteau sans retenue, la discrétion est la règle.

En aucun cas, une personne ne peut se montrer menaçant avec un couteau lors d'une compétition LFBTA. Dans le cas contraire celle-ci sort du domaine sportif, et elle rentre dans le domaine pénal.

Temps autorisé dans les différentes phases de tir

Compétition tir en ligne	
Pour aller sur le pas de tir	10sec.
Tir série 2 X 36 flèches / 4 X 36 flèches : Pour tirer 3 flèches. Pour tirer 6 flèches Pour rattrapage flèche. 40sec par flèche. Temps maximum accordé pour rattraper des flèches (problème matériel ou médical).	2min. 4min 40sec. 15min.
Tir éliminatoire 1/32 – 1/16 – 1/8 : Pour tirer 3 flèches Pour résoudre une égalité (tir de barrage) Pas de rattrapage de flèche possible.	2min. 40sec.
Tir en finale (quand le tir n'est pas alterné) ¼ - ½ - Bronze et Or : Pour tirer 3 flèches Pour résoudre une égalité (tir de barrage) Pas de rattrapage de flèche possible.	2min. 40sec.
Tir en finale alterné: Pour tirer 1 flèche. Pour résoudre une égalité (tir de barrage)	20sec. 20sec.
Tir par équipe : Pour tirer 6 flèches, 2 flèches par archer. Pour tirer 3 flèches, 1 par archer en cas de tir alterné. Pour résoudre une égalité (Tir barrage) une flèche par archer. Pas de rattrapage de flèche possible	2min. 1min. 1min
Compétition FIELD	
Pour tirer 3 flèches Temps maximum accordé pour rattraper des flèches (3min / 3fl.) pour des problèmes de matériel ou médical.	3min. 30min.
Compétition 3D / 2D	
Pour tirer 2 flèches Temps maximum accordé pour rattraper des flèches (1min / 2fl.) pour des problèmes de matériel ou médical.	1min. 30min.

[Menu](#)

Récupération de flèches en cas problème médical ou matériel.

Épreuves 1440, 70m, 50m, 25m et salle

En cas de problème médical, le service médical disposera de 15 minutes pour décider si l'archer peut reprendre le tir ou non.

En cas de problème matériel, il sera accordé du temps supplémentaire pour réparer, mais l'archer ne pourra récupérer que le nombre de flèches pouvant être tiré en 15 minutes en suivant les séquences normales de tir.

Lors des épreuves par duels, il n'y aura pas de temps supplémentaire accordé dans le cas d'un problème d'équipement ou problème de santé inattendu, mais l'athlète peut quitter la ligne de tir, réparer ou remplacer son matériel et regagner la ligne de tir pour poursuivre le tir, si le temps restant le permet.

Dans le tir par équipes, les autres membres de l'équipe peuvent tirer durant ce temps.

Tir en campagne et 3D

En cas de problèmes matériel ou médical l'ordre de tir peut être modifié temporairement mais quoi qu'il en soit, les athlètes ne disposeront pas de plus de 30 minutes pour résoudre le problème. Si l'athlète concerné arrive à résoudre son problème dans la limite du temps accordé, il peut tirer les flèches qui lui restent à tirer sur cette cible. Si l'athlète n'arrive pas à résoudre son problème, il pourra rejoindre son peloton, mais il perdra le nombre de flèches que les autres athlètes auront tirées entre-temps.

[Menu](#)

Règlement pelotons multiples

Nous entendons par pelotons multiples, un organisateur qui répète plusieurs fois la même épreuve dans une compétition durant un week-end ou même journée.

Participants autorisés

Sont autorisés à participer à une compétition officielle LFBTA les athlètes qui sont affiliés à une fédération de tir à l'arc qui est membre à la W.A.

Inscription

Chaque archer est tenu de s'inscrire dans la catégorie définie dans le présent règlement.

Classement

Dans une compétition aucun archer ne peut être classé plus d'une fois dans la même catégorie.

Dans le cas où l'organisateur autorise un archer à participer plusieurs fois dans la même catégorie, seul le premier score réalisé sera retenu dans le classement.

Lors de l'inscription l'organisateur veillera à donner aux archers 2^{ème} participation un autre sigle comme catégorie afin d'éviter que ceux-ci se retrouve deux fois dans la même catégorie (Idem pour le classement par équipe).

Un archer identifié comme le même individu ne peut être classé dans une inter-équipe qu'une seule fois.

Dans le cas où l'archer souhaiterait participer deux fois (ex. sous des licences différentes) son deuxième résultat peut apparaître dans le résultat sous le titre deuxième participation.

Quand l'archer participe sous des catégories d'arcs différentes (ex. CHM et RHM), dans ce cas il pourra être classé une seule fois dans chacune des catégories dans laquelle il a réalisé un score.

Identification de l'archer

Pour identifier l'archer l'organisateur tiendra compte du nom, prénom, date de naissance inscrit dans la licence, permettant d'établir sans confusion possible le même individu. Un archer qui possède plusieurs licences ne signifie pas que ce n'est pas le même individu.

Participation à l'inter-équipe

Pour l'inter-équipe il sera seulement tenu compte de ce que l'archer a mentionné comme club sur sa feuille de marque lors de la réalisation de son premier score. Une deuxième participation dans la même catégorie n'autorise pas l'athlète à participer à une deuxième équipe.

Rédaction du résultat 2^{ème} participation

Les scores réalisés lors d'une deuxième participation doivent être indiqués dans le résultat final sous le titre de 2^{ème} participation.

L'enregistrement du résultat 2^{ème} participation a pour seul but, l'officialisation du résultat pour les archers qui ont une deuxième licence (fédération étrangère). Il est important de retrouver la division d'arc dans laquelle le résultat a été réalisé (ex. Recurve Homme 2^{ème} participation)

Prix pour la deuxième participation

Il n'y a pas obligation à donner des prix pour les deuxièmes participations, cette dernière n'est pas une catégorie. Néanmoins si l'organisateur décide de les récompenser, cela ne peut pas diminuer la valeur des prix dans les autres catégories.

Enregistrement des résultats pour le championnat de Ligue et coupe des clubs

Seul sera retenu le premier score ayant été réalisé dans une catégorie officielle sous un club LFBTA. Les résultats réalisés en 2^{ème} participation NE SONT PAS RETENU pour le championnat de Ligue ou la coupe des clubs.

[Menu](#)

Passeport de tir LFBTA

La délivrance d'un passeport de tir LFBTA validé donne droit à participer à des compétitions.

Pour pouvoir bénéficier d'un passeport, il faut être membre à tout point de vue avec la LFBTA.

Le passeport est uniquement valide lorsque celui-ci contient l'étiquette de l'année sportive en cours et signé par un membre du comité du club.

Le passeport constitue par ce fait un acte d'adhésion à l'activité des pratiques encadrées par la LFBTA et ses structures.

Si vous n'avez pas encore de passeport, vous pouvez l'obtenir par l'intermédiaire de votre club.

Le tir à l'arc est un loisir ou un sport qui peut comporter quelques risques pour soi-même et pour les autres. La licence comprend une assurance en responsabilité civile et individuelle en cas d'accident.

Animer une pratique tel que le tir à l'arc à quelque niveau que ce soit, est un acte responsable. L'adhésion à la LFBTA est la garantie d'une part d'un mode de pratique dans le respect des règles indispensables de sécurisation et d'autre part à la progression individuelle.

Le passeport et les obligations

Lors d'une compétition l'archer doit présenter son passeport de tir au secrétariat du club organisateur.

Le secrétariat organisateur doit vérifier l'étiquette qui valide le passeport de tir de l'année sportif en cours.

AU CAS OÙ LE TIREUR NE PEUT PAS PRÉSENTER SON PASSEPORT VALIDÉ, IL NE POURRA PAS PARTICIPER À, LA COMPÉTITION À LAQUELLE IL SE PRÉSENTE.

Pour pouvoir inscrire une distinction ou une performance dans le passeport, l'archer doit le présenter en ordre à l'arbitre en fonction. Si l'archer ne le fait pas la distinction ne sera pas validée.

L'organisateur qui autorise un archer sans licence à participer à sa compétition est responsable en cas d'accident.

Le passeport comprend plusieurs chapitres, parmi ceux-ci il y a des cases pour y inscrire les distinctions ou les brevets. Lorsqu'un archer réalise une distinction, un diplôme ou un brevet, le passeport doit être complété par un arbitre en fonction.

Chaque archer est responsable de son passeport, à lui de faire le nécessaire pour qu'il soit correctement complété.

Voir exemple ci-dessous.

DISTINCTION LFBTA • SALLE					
DISTANCES 18 - 25					
CAT	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE	DISTINCTION
	232	15/01/2013	Bellegem		10m br. Pin
	460	31/01/2013	Waterloo		18m br. If

Il est strictement interdit de redemander plusieurs fois le même brevet ou la même distinction.

[Menu](#)

Taxe de tir

Pour toutes les compétitions, hormis les compétitions BAOC, une redevance de 0,25 € par archer et par participation de tir doit être payée à la LFBTA.

Pour les épreuves BAOC, la taxe s'élève à 1,25 € par archer. Elle comprend la redevance LFBTA et la taxe WA qui permet l'obtention des distinctions de la WA.

Pour obtenir l'homologation WA une taxe de 50 euros doit être payée en plus de la redevance LFBTA de 0,25 € par archer. Cette taxe permet l'obtention des distinctions et l'officialisation des records internationaux : « Badges Target WA » (BT WA) ou « ARROW HEAD, pointes de flèches ».

Les taxes doivent être payées dans les 15 jours qui suivent la date de réception de la note de créance de la LFBTA.

Annulation d'une compétition

Les clubs qui souhaitent annuler la taxe WA, doivent prévenir le secrétaire administratif 10 jours avant la date de la compétition prévue. Après ce délai, le club sera redevable de la taxe (50,00 €).

Les clubs qui ne sont pas en ordre de paiement de la taxe de tir demandée selon les modalités dans le présent paragraphe ne seront pas repris dans les calendriers LFBTA, nationaux et internationaux l'année d'après. A défaut de paiement endéans dans les 15 jours, le club est tenu de prendre contact avec le trésorier de la LFBTA pour le signaler. Si étonné de ne pas voir la compétition du club dans les calendriers et faisant finalement le paiement tardivement, la LFBTA n'est pas dans l'obligation d'ajouter une compétition après que les calendriers ont été édités. Toutes les compétitions qui n'ont pas été avalisées par la LFBTA ne seront pas acceptées comme officielles.

Toutes les compétitions en salle du type Ligue et Nationales sont des tirs homologués par la W.A. (tirs avec BT WA). La taxe W.A. est comprise dans la taxe de tir.

NE PAYEZ PAS AVANT D'AVOIR REÇU LA NOTE DE CRÉANCE.

En cas de rappel une majoration de 12,50 € sera appliquée.

COMPTE LFBTA n° 634-7620002-45

Type de compétition	Taxe
25m 2 X 36 flèches en plein air	0,25 € par archer et par participation
50/30 m 2 X 36 flèches en plein air	
Tir 2D nature (blason)	
Tir 3D	
Compétition en salle non BT WA (Tir province)	
Toutes les épreuves dans le calendrier LFBTA, repris dans le tableau ci-dessous qui ne sont pas Badge Target WA.	

Épreuves reprises dans le calendrier WA & LFBTA (Badge Target)

Épreuve 1440 en plein air (Badge Target WA) 4 X 36 flèches ou 8 X 36 flèches	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Épreuve 70m recurve / 50m compound 2 X 36 flèches ou 4 X 36 flèches	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Compétition avec duels 70m / 50m 2 x 36 flèches + finales	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
BAOC	1,25 € par archer et par participation
FIELD 24 à 48 cibles	50 € par compétition + 0,25 € par archer et par participation.
Compétition en salle (Badge Target WA): - BAIC - Nationale sans finales - Tir ligue	0,75 € par archer et par participation

FRAIS D'ARBITRAGE
Version 20190727

Frais d'arbitrage		
Arbitre :	Journée complète : 20 €	Demi-journée : 10 €
Arbitre stagiaire :	Journée complète : 10 €	Demi-journée : 5 €

Dans les compétitions officielles l'organisateur doit veiller à ce que chaque arbitre désigné par le responsable d'arbitrage reçoive au moins 5 boissons et 1 repas par journée de prestation. Ces frais sont à prendre à charge de l'organisateur et ne sont pas déductibles de la valeur des prix.

[Menu](#)

Frais d'inscription

Frais d'inscription	Catégories officielles		<i>Tir loisir & Aspirant</i>	
	Senior Master Vétéran	Pupille Benjamin Cadet Junior	Senior Master Vétéran	Pupille Benjamin Cadet Junior
Type de compétition				
25m 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7 €
50/30 m 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7 €
Epreuve 1440 4 X 36 flèches	14 €	10 €	14 €	7 €
Epreuve 1440 8 x 36 flèches	20 €	14 €	20 €	12 €
70m recurve / 50m compound 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7 €
70m recurve / 50m compound 4 X 36 flèches	14 €	10 €	14 €	7 €
Compétition avec duels 70m / 50m 2 x 36 flèches + finales	12 €	9 €	12 €	7 €
BAOC	12 €	9 €	12 €	7 €
FIELD 24 cibles	14 €	10 €	14 €	7 €
FIELD 48 cibles	20 €	14 €	20 €	7 €
Tir nature (blason)	10 €	7 €	-	
Tir 3D	12 €	8 €	-	
Compétition en salle 60 flèches (Type N ou L)	10 €	8 €	10 €	7 €
Combiné 25m 60 flèches + 18m 60 flèches	14 €	10 €	14 €	9 €
BAIC	12€	9 €	-	-

Procédure d'annulation d'une inscription

Les inscriptions qui n'ont pas été annulées trois (3) jours avant le premier jour de la compétition doivent être honorées par des paiements par les archers eux-mêmes ou par le club auquel ils appartiennent.

En cas de maladie (dans la période des 3 jours) il convient par téléphone ou SMS prévenir l'organisateur dès que cela se déclare.

Le club peut demander un mot du médecin traitant daté d'incapacité à tirer à l'arc.

Les autres motifs seront examinés par le club organisateur au cas par cas.

Les absents sans annulation

Un archer qui s'inscrit, ne se présente pas à la compétition et n'a pas annulé son inscription à temps peut être invité à payer le droit d'inscription. Une note de créance peut être envoyée au club du contrevenant, l'invitant à payer les frais d'inscription.

En cas de non-paiement, le club peut refuser l'inscription du contrevenant l'année d'après.

Récompenses à remettre par catégories officielles

Valeur des récompenses à remettre

La valeur totale à remettre à cet effet doit être au minimum égale à 50 % des recettes des inscriptions de tous les archers, diminuée des taxes de tirs et du défraiement remis aux arbitres (uniquement les 20,00 € à 5,00 € par arbitre)

Faisant suite à l'organisation d'une compétition officielle l'organisateur doit veiller à ce que toutes les récompenses prévues lors de la distribution des prix soient remises à qui de droit par tous les moyens possibles.

Après réception des paiements des inscriptions, l'organisateur est tenu avant de distribuer les prix de montrer les comptes de l'organisation aux arbitres comprenant le total des inscriptions reçues, le montant des taxes à payer, le montant du défraiement des arbitres et le montant des prix qui seront distribués.

Exception autorisée

Dans le cas où l'organisateur devrait payer une location à une structure sportive dont il n'est pas le propriétaire ou le seul locataire. La valeur des prix peut être diminuée si la location de la salle dépasse les 30% du total des rentrés d'inscriptions, mais cela **est seulement autorisé après avoir montré une preuve officielle de location (facture) aux arbitres.**

Sans preuve officielle le nombre de prix devra être distribué comme indiqué dans le présent paragraphe.

Nombre de prix à distribuer en individuel

De 1 à 4 tireurs	1 prix
De 5 à 9 tireurs	2 prix
10 tireurs et plus	3 prix

L'archer qui se retrouve seul dans sa catégorie

Dans le cas où un compétiteur serait seul dans sa catégorie, il a droit à une récompense. La récompense doit avoir au moins une valeur à la moitié de l'inscription. Si l'inscription = 10 €, la récompense doit avoir une valeur minimum de 5 €.

La valeur de la récompense remise aux compétiteurs qui sont seuls dans une catégorie ne doit pas obligatoirement avoir la même valeur.

Prix dans les catégories cadets et juniors

Les jeunes de 20 ans et moins payent une inscription 25% moins élevée que les personnes de 21 ans et plus de ce fait il est autorisé de donner des prix d'une valeur moins élevés de 25%.

Prix dans les catégories pupilles et les benjamins

Chez les enfants "Pupilles et les Benjamins" le plaisir de participer doit primer avant la concurrence et les résultats. Afin de désespérer certains nous préconisons dès lors de donner un souvenir à chacun (type médaille) de valeur et d'aspect équivalent. Un classement peut être rédigé dans le résultat final, mais lors de la distribution des prix nous préconisons de les appeler par ordre alphabétique.

Nombre de prix à distribuer au par équipe

Au moins deux équipes	1 prix
De 3 à 5 équipes	2 prix
Plus de 6 équipes	3 prix

Seuls peuvent participer à l'interéquipe les compétiteurs classés en catégories officielles. Dans les compétitions tir sur cible, le classement interéquipe doit être réalisé en totalisant les trois meilleurs résultats des archers du même club et du même groupe d'arcs. Il y a deux groupes d'arcs distincts : Les arcs droits «LONGBOW » et les arcs classiques « RECURVE » dans un groupe et les compounds dans un autre (voir tableau par type de compétition). [Menu](#)

Les records

Conditions pour pouvoir prétendre à un record LFBTA :

- L'archer doit être inscrit à la LFBTA au moment où la performance a été réalisée.
- La compétition doit être inscrite dans un calendrier national ou international.
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre.
- Les records doivent être enregistrés par un arbitre.
- La double marque ainsi que les signatures sur les feuilles de marques des archers participants sur la même cible sont demandées.
- La procédure de la ligue concernant la demande de record doit être respectée.
- Quand la compétition se déroule en dehors de la LFBTA, il faut envoyer les feuilles de marque signées et certifiées exactes par un arbitre officiel au secrétariat de la LFBTA. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup ou junior Cup. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique réalisé en Belgique

- La compétition doit être organisée selon les règles de la WA et doit être ouverte à tous les archers des deux ligues.
- La compétition doit être reprise dans le calendrier officiel d'une des ligues belges (HBL ou LFBTA).
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre officiel.
- Les records doivent être enregistrés par des arbitres officiels qui dirigent la compétition concernée.
- La double marque ainsi que les signatures des archers de la cible sont obligatoires pour pouvoir prétendre à un record belge.
- La procédure de la ligue concernant la demande de records doit être respectée.
- Un rapport d'arbitrage doit attester que la compétition s'est déroulée selon règlements WA.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique avec un score réalisé en dehors de la Belgique:

- Sont retenus, tous les records belges réalisés dans les compétitions reprises dans le calendrier WA. et organisées selon les règles de la WA.
- Pour faire homologuer un record de Belgique, l'archer est tenu de présenter les feuilles de marque signées au chef arbitre. Les feuilles de marque doivent être certifiées exactes par un arbitre officiel.
- Quand le record a été réalisé en dehors de la Belgique, les feuilles de marque doivent être envoyées au secrétariat de la ligue. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup et Junior Cup. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.

Record en sur-classement

Le sur-classement est atteint quand un athlète rencontre des conditions de tir (distance ou blason) plus élevé que celles demandés dans sa catégorie. Dans ces conditions un archer peut prétendre à une distinction qui correspond avec sa performance réalisée, c'est ainsi qu'un :

- cadet ou une cadette peut obtenir un record junior et senior ;
- junior homme ou une junior dame peut obtenir un record senior ;
- master homme ou dame peut obtenir un record senior ;
- vétéran homme ou vétéran dame peut obtenir un record master et senior.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique par équipe.

- Les records par équipe peuvent être obtenus dans l'inter-pays Belgique-Hollande.
- Autre que l'inter-pays Belgique-Hollande les records de Belgique en équipe nationale peuvent uniquement être obtenus dans les compétitions internationales destinées aux équipes nationales concourant sous le sigle BEL

Record WA et EMAU

- Seules les compétitions inscrites dans le calendrier de la WA (BTF) donnent droit aux records européens et mondiaux. Voir le calendrier sur le site <http://www.archery.org/>.

Procédure pour homologuer un record ou une haute distinction

- Tous les records réalisés en LFBTA doivent être signalés au Chef Arbitre en fonction. Le Chef Arbitre a pour mission de remplir, réunir et envoyer tous les documents au secrétariat de la ligue.
- La LFBTA se dégage de toute responsabilité si le tireur refuse la mission du chef arbitre.
- Le record réalisé en dehors de la Belgique les feuilles de marque doivent être certifiées exactes par un arbitre officiel et être envoyées au secrétariat de la ligue. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats du monde, championnats d'Europe, grand prix, World Cup et Junior Cup. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.
- Les documents pour un record international doivent être envoyés dans les **5 jours** au secrétariat de la ligue.
 1. Feuilles de marque
 2. Documents « demande de distinction et/ou de record »
 3. Le résultat
- Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440).

Remarque

Pour plus de sécurité envoyez un courriel au secrétariat de la LFBTA pour prévenir du record.

ATTENTION : après un délai de 10 jours, il n'est plus possible d'introduire un record au niveau international.

En cas d'inquiétude le tireur peut prendre des renseignements auprès du secrétariat de la ligue.

Secrétariat de la ligue

Email : info@lfbta.be tél : 071 56 22 80

Rue Joseph Lauwers 56 - 6040 Jumet

Liste des records homologables

# RECORD INDIVIDUEL HOMOLOGABLE # # TIR EN PLEIN AIR TIR SUR CIBLE #				
Catégorie d'arc	Distance	Dimension blason	Nombre flèche	
Recurve	Épreuve 1440	122/80	144	
	90m	122	36	
	70m	122	36	
	60m	122	36	
	50m	80	36	
	50m	122	36	
	40m	80	36	
	30m	80	36	
	Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440)			
	60m	122	72	
70m	122	72		
50/30m	80	72		
25m	60	72		

MONDE / EUROPEEN							
DAME				HOMME			
Senior	Junior	Master	Cadette	Senior	Junior	Master	Cadet
#	#	#	#	#	#	#	#
				#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#			#	#
#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#				
		#	#				
#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#			#	#
#	#	#	#	#	#	#	#

LFBTA / BELGE									
DAME					HOMME				
Senior	Junior	Master	Cadette	Vétéran	Senior	Junior	Master	Cadet	Vétéran
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
					#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#			#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#	#					
		#	#	#					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#	#			#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#

Compound	Distance	122/80	144	
	90m	122	36	
	70m	122	36	
	60m	122	36	
	50m	80	36	
	50m	122	36	
	40m	80	36	
	30m	80	36	
	Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440)			
	50m	80	72	
50m	80	15		
60m	122	72		
70m	122	72		
50/30m	80	72		
25m	60	72		

#	#	#	#	#	#	#	#
				#	#	#	#
#	#			#	#	#	#
#	#	#	#			#	#
#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#			#	#
		#	#			#	#
#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#

#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
					#	#	#	#	#
#	#				#	#	#	#	#
#	#	#	#	#			#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
		#	#	#			#	#	#
		#	#	#			#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#

Meilleur score individuel tir sur cible en plein air #
BENJAMIN & PUPILLE

Arc	Distance	Blason	Nombre flèches
Recurve / Compound	Épreuve 1440	122/80	144
Recurve / Compound	50m	122	36
Compound	50m	80	36
Recurve / Compound	40m	122	36
Recurve / Compound	30m	80	36
Recurve / Compound	20m	80	36
Les scores sur 36 flèches ci-dessus doivent être réalisés lors des compétitions 4 distances (épreuves 1440)			
Compound	50m	80	15
Recurve / Compound	40m	122	72
Recurve / Compound	25m	80	72
Recurve / Compound	20m	122	72

LFBTA

Pupille Fille	Benjamin Fille	Pupille Garçon	Benjamin Garçon
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#

BELGE

Pupille Fille	Benjamin Fille	Pupille Garçon	Benjamin Garçon
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#
#	#	#	#

# RECORD INDIVIDUEL HOMOLOGABLE # # ARC NU TIR SUR CIBLE EN PLEIN AIR #			
Arc	distance	Blason	Nombre flèche
Arc Nu recurve	50 / 30	80	72
Arc Nu LONG BOW	30 /20	80	72
Arc Nu recurve	25 m	60	72
Arc Nu LONG BOW	25 m	60	72
Arc Nu recurve	50m	122	72

LFBTA					
Dame			Homme		
Jeune	Senior	Master	Jeune	Senior	Master
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#

[Menu](#)

Demander une distinction

Les tableaux des distinctions sont inclus dans le paragraphe [Compétitions](#)

Quelles démarches faut-il réaliser pour obtenir une distinction en tant qu'archer ?

Pour obtenir une distinction ou une récompense l'archer doit avoir participé dans les conditions demandées (blasons, distances, matériels, âge, score, etc...).

Après avoir terminé l'épreuve l'archer doit vérifier ses feuilles de marques. Celles-ci doivent contenir son nom, son club, sa catégorie, la distance de tir, le numéro de sa licence, le numéro de cible, les scores cumulés, le score total, le total des X et les dix (en plein air), le total des 10 et des 9 (en salle) et signatures.

Pour demander un Pins LFBTA (uniquement pour les 25m ou 50/30m sauf pour les Benjamins).

Présenter vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le jour de la compétition. L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport. La distinction sera envoyée par la LFBTA au responsable de votre club.

Pour demander un diplôme LFBTA

Présentez vos feuilles de marques à l'arbitre en charge de l'arbitrage le même jour de la compétition. L'arbitre est amené à certifier exacte vos feuilles de marques.

Reprenez vos feuilles de marques et présentez-les à votre responsable de club. Le club télécharge le diplôme, l'imprime et vous le remet en le mentionnant dans le passeport de tir.

Les diplômes sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les diplômes pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique220.html>

Pour demander un brevet aspirant

Voir dans le chapitre « [Promotion](#) »

Pour demander une distinction internationale

Présentez vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le même jour de la compétition que vous venez de faire. L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport.

Vous recevrez votre distinction par l'intermédiaire de la LFBTA et votre responsable de club.

Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions Badges TARGETS WA (BTWA) et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisés ou dépassés les scores indiqués dans les tableaux (voir paragraphe « COMPÉTITION »).

Les distinctions sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions et doivent être commandés à la World Archery

Sur-classement

Le sur-classement est atteint quand un athlète rencontre des conditions de tir (distance ou blason) plus élevé que celles demandées dans sa catégorie, dans ces conditions un archer peut prétendre à une distinction qui correspond avec sa performance réalisée, c'est ainsi qu'un :

- cadet ou une cadette peut obtenir une distinction junior et senior ;
- junior homme ou une junior dame peut obtenir une distinction senior ;
- master homme ou dame peut obtenir une distinction senior ;
- vétéran homme ou vétéran dame peut obtenir une distinction master et senior.

[Menu](#)

Promotion

Tous les clubs organisateurs souhaitent une participation maximum à leurs compétitions. Afin de promouvoir la LFBTA donne à des archers débutants la possibilité de s'intégrer dans les compétitions.

Nous distinguons deux classes :

- Les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet, nous les appellerons les **ARCHERS ASPIRANTS** (débutants).
- Les archers qui ne souhaitent pas compter les points ou tirer sur un blason autre que celui désigné pour les catégories officielles et aspirants sont appelés **ARCHERS LOISIRS**.

Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter les aspirants. Chaque club est libre d'accepter ou de refuser, néanmoins, afin d'augmenter dans le futur le nombre de participants cela est une opportunité en prendre en compte.

A. Archers aspirants

Contrairement aux apparences, il n'y a pas de catégories. Tous les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet (leur objectif étant de se surpasser et non de dépasser les autres).

De même qu'il n'y aura pas d'autre prix que l'obtention du brevet officiel de la Ligue fourni par le club quand l'objectif fixé est atteint. Toutefois, nous donnons la liberté à l'organisateur désireux de mettre ses débutants en exergue en leur offrant un souvenir ! Cela est laissé au choix de l'organisateur.

Chez les aspirants il est formellement interdit de proclamer une distribution de prix en mélangeant des adultes et des enfants.

Nous préconisons souvenirs pour tous, appelés par ordre alphabétique ou proclamation des prix pour encourager et pas pour décourager un enfant. Soyez attentif à cela.

Définition de l'aspirant

Est aspirant l'archer qui n'a pas encore acquis le niveau technique pour grouper ses flèches sur le blason et distance imposés dans la catégorie dans laquelle il serait normalement amené à tirer.

Période limitée

La période commence à partir du moment où un archer a réussi son premier brevet. Il est autorisé à participer dans les compétitions en tant qu'aspirant durant une période de 1 an, période après laquelle il est amené à s'inscrire dans la catégorie officielle même si celui-ci n'a pas réussi tous les brevets.

ATTENTION

LES ARCHERS ASPIRANTS (DÉBUTANTS) NE PRATIQUENT PAS DANS LES MEMES CONDITIONS QUE DANS LES CATÉGORIES OFFICIELLES, LEURS RESULTATS NE PEUVENT PAS ÊTRE RETENUS POUR LE CLASSEMENT INTER ÉQUIPE, CHAMPIONNATS DE LIGUE ET COUPE DES CLUBS.

Les noms, prénoms, club et points des archers aspirants peuvent apparaître dans le résultat.

[Menu](#)

Quitter la classe aspirant

Un archer aspirant peut rejoindre sa catégorie officielle à tout moment de son évolution (conseil de l'entraîneur ou du club), il ne doit pas avoir obtenu tous ses brevets ! Une fois ce choix opéré, l'archer ne peut plus concourir en aspirant !!!

Pourquoi ?

Le but est de donner la possibilité à un futur compétiteur de s'habituer aux plaisirs de la compétition et de mesurer sa progression.

Acceptation des aspirants dans une compétition

Quand l'organisateur fait sa demande de compétition, il est en droit d'accepter ou de refuser les aspirants. Si l'organisateur accepte les aspirants, il peut accepter ou refuser certaines distances ou placements de blason en fonction de la disponibilité de la ciblerie et la taille de celle-ci.

Format de tir accepté

Sont seuls reconnus en LFBTA les formats de tir pour aspirant repris dans les grilles ci-dessous. La LFBTA donne aux aspirants la possibilité de débiter dans les conditions reprises dans les grilles ci-dessous. Toutes les autres conditions de tir données par l'organisateur ne sont pas de la responsabilité de la LFBTA et la mention des scores dans le résultat final n'est pas admise.

Sont admis comme aspirant (débutant) dans les compétitions

Par type de compétition, une fois que l'aspirant a obtenu le score (Brevet) le plus haut (repris dans les grilles ci-dessous) le pratiquant est ensuite tenu de s'inscrire dans la catégorie officielle.

Une fois que le pratiquant a participé à une compétition dans la catégorie officielle, il ne lui est plus permis de revenir chez les aspirants, même si celui-ci n'a pas obtenu tous les brevets.

Nombre de flèches par volées

Les pratiquants aspirants sont intégrés dans le format de compétition officielle, cela signifie que ceux-ci doivent tirer 3 flèches par volées quand les seniors en tirent 3 flèches et quand ils en tirent 6 par volées les aspirant doivent aussi en tirer.

Tir brevet 10m dans les clubs

Les brevets 10m jeunes (cadets et plus jeune) peuvent être obtenus dans les clubs à condition qu'il y ait un arbitre présent qui officie pendant l'épreuve. L'arbitre est amené à signaler par un moyen auditif (sifflet) le moment pour aller sur le pas de tir, le début du tir et le moment pour aller chercher les flèches. Une feuille de marque est à remplir par les participants et l'arbitre veille au bon déroulement du tir. Dans les clubs (tir brevet) le cadre technique est en droit d'accompagner ses jeunes à la cible pour aider les débutants dans les démarches à réaliser.

Brevet LFBTA aspirant 10m pour les jeunes Pupille – Benjamin – Cadet en plein air							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound Arc Nu	10m	80cm	36	Apache Viseur	230/360	270/360	300/360
			72	Apache Viseur	460/720	540/720	600/720

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique220.html>

Définition du tir apache

Le **tir Apache** se pratique en visant avec la flèche, les accessoires peuvent être utilisés selon le règlement WA recurve et compound.

Définition du tir viseur

Le **tir Viseur** se pratique en visant à l'aide d'un viseur, accessoires selon le règlement WA.

Définition du tir Arc Nu

Le tir **Arc Nu** se pratique selon le règlement WA FIELD.

Brevet LFBTA aspirant 15m en plein air							
Arc	Distance	Blason	Lieu	Nombre fl.	Frêne	Peuplier	Laurier
Recurve Compound Arc Nu	15m	80cm	Plein air	72	560/720	600/720	640/720

Brevet LFBTA aspirant 25m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
Pupille Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
Benjamin avec ou sans viseur	Recurve					
Benjamin	Compound	80cm				
Cadet – Junior – Senior – Master – Vétéran	Recurve Compound					
Jeune – Senior - Master	Long Bow Arc Nu					

Brevet LFBTA aspirant 50/30m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	Saule	Camélia	Oranger
Pupille – Benjamin Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
Jeune – Senior - Master	Long Bow Arc Nu					
Cadet – Junior – Senior – Master – Vétéran	Recurve Compound	80cm				

Brevet LFBTA aspirant Épreuve 1440								
Classe d'âge	Arc	Distance	Nombre fl.	Blason	Nombre fl. / volée	Bronze	Argent	Or
Toutes	Recurve ou Compound	50m	36	122cm	6	1000	1100	1200
		40m	36					
		30m	36	80cm	3 ou 6			
		20m	36					

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique220.html>

Brevet LFBTA aspirant 10m en salle pour les Pupilles - Benjamins - Cadets - Juniors							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound Arc Nu	10m	80cm	30	Apache	200/300	230/300	270/300
				Viseur	230/300	250/300	270/300

[Menu](#)

Brevet LFBTA aspirant 18m en salle						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
Pupille	Recurve & Arc nu Compound	80cm	60	450/600	500/600	540/600
Benjamin	Recurve Arc Nu					
Jeune, Senior, Master	Arc Nu Long Bow					
Benjamin	Compound	60cm				
Cadet, Junior, Senior, Master, Vétéran.	Recurve Compound					

Les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien <http://www.lfbta.be/rubrique220.html>

Les aspirants dans le FIELD

Quand l'organisateur place un pas de tir jaune, les débutants peuvent parfois en profiter en dehors du classement officiel. Cela est laissé au choix de l'organisateur d'accepter ou de refuser.

Prix d'inscription pour les aspirants

Voir dans le chapitre « Frais d'[inscription](#) ».

B. L'ARCHERS LOISIRS

C'est l'archer qui demande à l'organisateur de pouvoir tirer hors catégorie.

L'organisateur est en droit d'accepter ou de refuser. En acceptant l'organisateur accepte de se conformer au présent règlement.

Le prix d'[inscription](#) est le même que ceux pour les catégories officielles.

LE CHOIX DE PARTICIPER EN TIR LOISIR EST DÉFINITIF APRÈS L'INSCRIPTION, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR.

L'archer loisir n'est pas dans l'obligation de noter les points et il ne participe pas à l'inter-équipe de son club et à un classement, quel qu'il soit. Il peut tirer sur un blason WA 80 cm, 60 cm ou 40 cm.

Les noms des archers loisirs et les résultats ne peuvent pas être indiqués dans le résultat final de la compétition. Néanmoins, **le nombre tireur loisir ayant participé à la compétition doit être indiqué au résultat (LA TAXE DE TIR LFBTA EST REDEVABLE)**

Autre de ce qui est autorisé dans le présent règlement l'archer doit respecter les règles en vigueur comme pour les catégories officielles. Cela aussi bien sur la question du matériel, tenue vestimentaire, les règles de tirs, du respect vis-à-vis des compétiteurs, arbitres et de l'organisateur, etc....

Dans le cas où l'archer loisir ne respecterait pas les règles, exemple, : tirer des flèches quand le temps est écoulé (tirer quand l'arbitre a donné le signal fin du tir). L'arbitre est en droit de l'exclure de la compétition sans que celui-ci puisse réclamer un remboursement de son inscription.

L'organisateur est en droit de récompenser le tireur par un souvenir, mais cela est facultatif et laissé au choix de l'organisateur.

L'organisateur ne peut en aucun cas faire mention du résultat (participant loisir ou hors catégorie) dans son résultat officiel.

[Menu](#)

Les masters et vétérans qui demandent de changer de catégorie

Les vétérans et les masters qui veulent participer dans la catégorie senior 2 ou les vétérans qui veulent participer dans la catégorie master peuvent demander une dérogation auprès de la LFBTA.

Pour ce faire, il convient d'en faire la demande dans le délai prévu auprès de la secrétaire générale.

Le document à remplir est téléchargeable sur le site de la LFBTA www.lfbta.be ou peut être demandé par téléphone ou par voie postale à la secrétaire générale.

04/ 263 05 34 - Rue André Renard, 38 - 4430 Ans - francine.hanique@lfbta.be

Règlement

- La demande doit être introduite auprès de la secrétaire générale avant la date indiquée dans le tableau ci-dessous. Attention les date ne sont pas les mêmes pour toutes les disciplines.
- Il n'y a pas de retour possible dans l'ancienne catégorie pendant la saison en cours, les championnats LFBTA et Belgique inclus.
- Cette autorisation couvre la saison demandée et peut-être reconduite si le tireur en fait la demande. Si aucune autorisation a été délivrée où renouvelée le tireur doit reprendre automatiquement la catégorie d'âge selon le règlement LFBTA.
- Une fois la demande acceptée le tireur est tenu de s'inscrire dans la catégorie d'âge demandée jusqu'à la fin de la saison. Cette autorisation est uniquement valable en Belgique, informez-vous pour l'étranger.
- La demande concerne uniquement les catégories indiquées dans les tableaux ci-dessus et la saison désignée.
- Afin de confirmer votre autorisation en cours de compétition il est conseillé de tenir une copie de votre document dans votre passeport de tir.
- Le tireur venant d'un pays étranger sera amené à tirer dans la catégorie d'âge conformément aux règles LFBTA. Néanmoins, un tireur étranger sur demande de sa fédération est autorisé à concourir dans la catégorie senior (exemple un tireur élite d'un pays étranger).

Types de compétitions	Saisons	Date limite d'introduction du document
FIELD	1 février au 30 octobre	Avant le 15 janvier
3D	1 octobre au 30 septembre	Avant le 15 septembre
Tir en plein air, Épreuve 1440, 25m, 50&30m, 70m sans finale.	1 avril au 30 septembre	Avant le 15 mars
Tir en salle, 18m et 25m	1 octobre au 30 mars	Avant le 15 septembre

Catégories autorisées		
Catégorie d'âge en cours		Catégorie d'âge demandée
Vétéran	→	Master
Vétéran	→	Senior 2
Master	→	Senior 2

[Menu](#)

Règlement coupe des clubs en salle

Période

Chaque année la LFBTA recommence un nouveau classement.

- Début : Première compétition de type L ou N en salle après le championnat de Ligue.
- Fin : Dernière compétition de type L ou N en salle avant le championnat de Ligue.

Comment ça marche ?

En participant aux tirs L ou N organisés en LFBTA l'archer peut obtenir des points quotas pour son club en fonction de la place obtenue en individuel.

Le nombre de points quotas sont décernés de la manière suivante :

- S'il y a au moins 3 archers ou plus dans une catégorie :
 - ⇒ Pour une 1^{ère} place le club gagne 12 points quotas
 - ⇒ Pour une 2^{ème} place le club gagne 9 points quotas
 - ⇒ Pour une 3^{ème} place le club gagne 6 points quotas
 - ⇒ Pour une 4^{ème} place le club gagne 3 points quotas
- S'il y a seulement 2 archers dans une catégorie :
 - ⇒ Pour une 1^{ère} place le club gagne 9 points quotas
 - ⇒ Pour une 2^{ème} place le club gagne 6 points quotas
- S'il y a seulement 1 archer dans une catégorie
 - ⇒ Le club gagne 6 points.

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club.

Le club peut obtenir un maximum de **70 points** par tir ligue.

Si le club participe à plus de 6 tirs durant la période coupe des clubs, la LFBTA retiendra les 6 plus hauts points quotas que le club a obtenus.

Que doit faire l'archer ?

L'archer doit simplement participer à des compétitions LFBTA de type L ou N pour faire gagner le club.

Il vérifie que les points ont bien été enregistrés et informe le responsable qui enregistre les résultats si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle enregistre les points quotas de chaque club et fait un classement sur le total des points dans l'ordre décroissant.

Elle communique régulièrement les résultats par E-mail aux clubs et fait paraître ceux-ci sur le site de la Ligue.

Elle s'occupe à remettre les récompenses au championnat de Ligue.

Résultats

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club de la manière suivante.

Exemple

Dix archers du club AAA ont participé à la compétition du club BBB le 22 février 2012.

Parmi les 10 archers il y a 4 archers dans le Top 4 en individuel, il y a :

Une première place = 12 points

Une deuxième place = 9 points

Deux quatrième places $2 \times 3 = 6$ points le club AAA totalise 27 points

Le club AAA a participé à trois compétitions avant le championnat de ligue le plus proche.

Il réalise à la	1 ^{ère} compétition	18 points
	2 ^{ème} compétition	3 points
	3 ^{ème} compétition	6 points
	4 ^{ème} compétition	27 points
	Il totalise	54 points

En cas d'égalité dans une catégorie lors d'un tir Ligue les points quotas seront attribués de la manière suivante:

Il sera tenu compte du nombre de 10 et ensuite du nombre de 9.

Celui qui a obtenu le plus de 10 passes avant, si l'égalité persiste c'est celui qui a obtenu le plus de 9 qui prend la place la plus haute.

Si les archers sont à égalité parfaite (même nombre de points, de 10 et de 9) ils sont déclarés ex aequo et les mêmes points (coupe) leur seront attribués.

S'il y a ex-aequo entre 2 archers, la place suivant ne sera pas attribuée, si 3 archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Exemple : si le 2^{ème} et le 3^{ème} sont ex aequo ils recevront tous les deux les points du deuxième, les points du 3^{ème} ne sont pas attribués, mais le quatrième reçoit les points du 4^{ème}.

Le classement

Le classement final sera établi sur la base du total des 6 meilleurs points quotas obtenus par le club (voir plus bas en cas d'égalité)

Les clubs seront classés par ordres décroissants, le vainqueur sera celui qui totalise le plus de points quotas sur les 6 meilleurs points quotas obtenus.

Un prix sera donné aux 3 premiers. La distribution des prix se fera au championnat de ligue.

Si un archer étranger à la LFBTA se classe dans le Top 4, les points sont attribués à l'archer LFBTA qui suit

Exemple :

1. Archer LFBTA = 12 Les points 1^{ère} place
2. Archer GER = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
3. Archer LFBTA = 9 Les points 2^{ème} place
4. Archer HBL = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
5. Archer LFBTA = 6 Les points 3^{ème} place
6. Archer LFBTA = 3 Les points 4^{ème} place

En cas d'égalité dans le classement final

La LFBTA tiendra compte uniquement des meilleurs points quotas obtenu par le club sans tenir compte de la limite des 70 points.

Exemple :

Club A : Le plus haut point 78 points

Club B : Le plus haut point 72 points

Le club A passe devant

La LFBTA départagera les clubs en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- 1) du plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités lors de la période en cours.
Si l'égalité persiste, la LFBTA tiendra compte ;
- 2) du deuxième plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités.
Si l'égalité persiste encore la LFBTA tiendra compte ;
- 3) du troisième plus haut point quota obtenu par le club.

Ainsi de suite jusque les différents clubs sont départagés où qu'il y a plus de compétition pour les départager. Tous les résultats seront utilisés pour départager les clubs, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} compétition réalisé lors de la période en cours.

En cas où les clubs restent à égalités parfaites ils seront déclarés ex-aequo, deux premiers ou deux deuxièmes... dans le cas où cela arriverait aux deux premiers la deuxième place ne sera pas attribuée. Dans le cas où cela arriverait aux deuxièmes la troisième place ne sera pas attribuée. Dans le cas où cela arriverait aux troisièmes un quatrième prix sera attribué.

Règlement

Seul compteront les points réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue pour autant qu'il a participé sous son club LFBTA, aucun point ne sera donné à la 2e, 3e, etc. ... participation.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois sous des catégories différentes, la LFBTA retiendra la place la plus basse qu'il a obtenue dans le classement.

Pour qu'un archer puisse donner des points à son club, il doit tirer en premier sous la licence LFBTA, aucun point ne sera retenu si l'archer participe en premier sous une autre licence.

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA de type L ou N en salle conforme au règlement de sport (guide compétition) LFBTA.

Catégories : Sont retenus uniquement les résultats réalisés par les archers dans les catégories reprises dans la grille ci-dessous.

Catégorie officielles LFBTA						Blason 18m	Blason 25m	
RDB	RHB	RMP	MRM	CMT	CMP	60cm 10-1	80cm 10-1	
NLJ	NLS	NLS		MCM				
NRJ	NRS	NRM				40cm 10-1	60cm 10-1	
RDC	RHC	RDM	RDO	CDB	CHB	40cm 10-1 ou 3spots 10-6 au choix	60cm 10-1 ou 3spots 10-6 au choix	
RDJ	RHJ	RHM	RHO	CDC	CHC			CDM
RD1	RH1	RDV		CDJ	CHJ			CDV
RD2	RH2	RHV		CD1	CH1			CHM
				CD2	CH2			CHV
				CDO	CHO			
Equipe recurve				Equipe compound				

Format compétition accepté :

- 2 X 30 flèches 18m.
- 2 X 30 flèches 25m.
- 2 X 30 flèches 25m + 2 X 30 flèches 18m compétition combinée avec un classement.

[Menu](#)

Format résultat

Après avoir organisé une compétition, l'organisateur est tenu de rédiger un document avec les résultats des archers. Celui-ci doit être envoyé à la LFBTA dans les sept jours après le dernier jour de compétition. Délai après lequel il sera considéré comme tardif. Si besoin la ligue peut envoyer une réprimande au club organisateur.

Le résultat doit être envoyé chez la secrétaire générale secretairegeneral@lfbta.be

Tous les points des participants dans une catégorie officielle ou aspirant doivent apparaître dans le résultat selon le format indiqué ci-dessous, même si l'un d'eux a tiré qu'une seule flèche.

Si l'archer participe que partiellement à une compétition (abandon ou tir incomplet) il doit être classé dans sa catégorie officielle.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter ou d'enregistrer les feuilles de marque soumises sans signature, sans somme totale, sans nombre de 10, de 9, de X ou ayant des erreurs de calcul, voir paragraphe [Etablissement des scores](#)

Les résultats épreuves 70m – 50m – 50/30m – 25m – 18m

Les résultats des compétitions 2 x 36 flèches ou 2 X 30 flèches doivent contenir le titre de chaque catégorie, nom, prénom, club et numéro d'affiliation, résultats (deux séries séparées + total + nombre de 10, X (en plein air) ou 9 (en salle).

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

En cas d'égalité individuels et équipes

En plein air :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 10 (incluant les 10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de X (10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

En salle :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 9 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité

Titre catégorie.....

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Scores			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X / 9
1								
2								
3								

Le résultat d'une compétition avec finale

Doit contenir :

- 1) Les résultats des qualifications.
- 2) Les tableaux des matchs
- 3) Les classements finaux

Les résultats des qualifications doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation, résultats (deux séries séparées + totales + nombre de 10 et de X10).

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Exemple format qualification

Titre catégorie :

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Points			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X10
1								
2								

- En cas d'égalité même procédure que décrit plus haut, mais s'ils sont déclarés à égalité pour des raisons de classement dans le tableau des duels, un tirage au sort décide de leur positionnement.

Tableau des matchs éliminatoires et finales avec les noms/ prénoms et scores.

Exemple format matchs

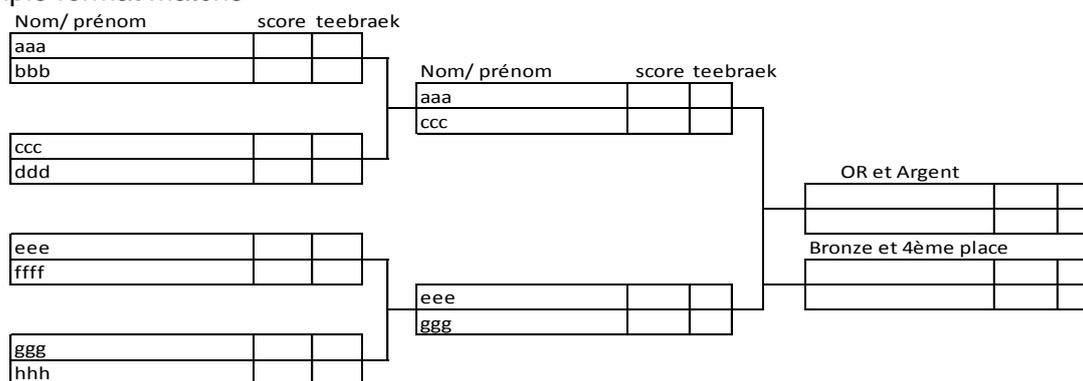


Tableau des résultats finaux

Les archers doivent être classés dans l'ordre décroissant selon les places obtenus.

Afin de faciliter le travail pour établir les classements il est demandé aux organisateurs d'utiliser le format (colonnes) ci-dessous pour toutes les compétitions.

Exemple résultat final

Titre catégorie

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Total qualif	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	BR	OR
1											
2											

Les résultats doivent parvenir au plus vite auprès des secrétariats des deux ligues.

info@fbta.be - info@handboogliga.be - secretairegeneral@fbta.be

Résultats Épreuve 1440

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque distance séparée + total + nombre de 10 (incluant les X) et de X.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Simple Épreuve 1440 (exemple)

Titre catégorie

	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	10	X10
1	fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	24	12
2	patns	569781	QRT	199	250	250	300	999	16	8

Double Épreuve 1440 (exemple)

Catégorie 1											
	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	G. Total	10	X10
1	fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	1999	40	20
				199	250	250	300	999			
2	patns	569781	QRT	198	252	230	302	982	1984	35	15
				178	261	259	304	1002			

Résultats 3D

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple Compound Homme

Nom / Prénom	Club	Nr Ligue	P1	P2	Total
Vanpieperzeel F.	DDD	354015	315	302	617
Devrizer G.	FFF	369029	308	302	610

En cas d'égalité

- l'athlète avec le plus grand nombre de 11 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 8 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

Résultats FIELD

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total + nombre de 6 et de 5.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple résultat FIELD

Catégorie 1

	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	P1	P2	Total	5	6
1	fpeht	798568	GHB	310	320	630	10	5
2	patns	569781	QRT	324	305	629	11	4

En cas d'égalité

- l'athlète avec le plus grand nombre de 5 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 6 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

[Menu](#)

Fumer, quelles règles appliquer ?

L'interdiction de fumer dans les enceintes publiques ou privées recevant des sportifs.

En effet, ces établissements, par leur vocation même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé. Sont concernés tous les sports et sports de loisir reconnus et/ou subsidiés par une Communauté française

Signalisation obligatoire aux entrées des bâtiments recevant des sportifs, une signalisation du principe de l'interdiction doit être apposée aux entrées des bâtiments ainsi qu'à l'intérieur dans des endroits visibles et de manière apparente.



Des amendes

En cas de non-respect de l'interdiction des lourdes amendes sont prévues par la loi belge :

- pour le contrevenant
- pour le responsable (association) de l'établissement en infraction

La LFBTA est reconnue par la communauté française, par conséquent il n'est pas admis de fumer dans une structure affiliée à la LFBTA.

Cela concerne les espaces couverts (tir en salle) et non couverts (tir en plein air)

Cela est valable pour tous les endroits où un archer doit pouvoir accéder durant son activité sportive.

Bureau, secrétariat, zone de tir, zone d'attente, buvette, etc. ...

Pour fumer le fumeur doit se rendre en dehors de l'infrastructure sportive.

Aucun emplacement ne peut être aménagé dans l'établissement sportif pour les fumeurs.

La World Archery, fédération internationale de tir à l'arc a réglementé sévèrement l'interdiction.

Dans les compétitions internationales toutes les personnes accréditées s'abstiendront de fumer sur le terrain et autres zones désignées. Une infraction à ce règlement résulterait à la perte de l'accréditation sur décision du Président ou de son/sa représentant(e) et en son absence sur décision de la plus haute autorité présente lors de l'épreuve. Selon les circonstances, le cas peut être porté devant le Conseil de Discipline et d'Éthique pour qu'une action soit entreprise.

LA LFBTA ENCOURAGE FORTEMENT A CE QUE LES FUMEURS ARRÊTENT DE FUMER.

[Menu](#)

Alcool et le tir à l'arc

L'alcool n'est pas l'ami du tir à l'arc. Ses effets sur les muscles et la coordination des mouvements,... sont largement négatifs.

Les effets négatifs de l'alcool

L'alcool employé pour lutter contre le stress en agissant de façon indirecte sur celui-ci en inhibant les capacités de réflexion. En aucun cas, l'alcool ne peut remplacer une préparation mentale ni même être un stimulant à la performance sportive.

L'alcool ne peut servir à l'exercice musculaire. Il n'est pas un carburant du muscle.

L'alcool accélère la déshydratation en modifiant nos capacités de régulation de la transpiration. Il aurait plus tendance à « couper les bras ».

L'alcool allonge les temps de réaction visuels et auditifs, modifiant la bonne coordination visuo-motrice provoquant une mauvaise coordination, et limitant la rentabilité du geste technique.

L'alcool modifie les capacités de jugement et augmente l'agressivité. Il nuit donc à la technique de l'archer.

L'alcool pénalise l'archer en augmentant le mauvais travail musculaire et en diminuant les capacités de récupération.

L'alcool peut provoquer une dépendance, conduisant à une désocialisation du sportif.

L'ALCOOL OU TIRER A L'ARC IL FAUT CHOISIR !

Que dit le règlement de la Fédération Internationale (World Archery)?

L'alcool est considéré comme une substance dopante. Il n'est pas permis de consommer de l'alcool avant et pendant une compétition.

Si un Athlète fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie montrant un résultat d'analyse anormal avant la fin de la compétition, il sera disqualifié de la compétition et le cas sera transmis à l'Administrateur antidopage pour la gestion des résultats.

Le contrôle d'alcoolémie s'effectue par analyse de l'air expiré.

La sélection pour les contrôles à l'alcoomètre s'effectue de manière aléatoire à la fin des épreuves de tirs tirées le même jour. Les Athlètes retenus pour des prélèvements d'urine feront également l'objet d'un contrôle d'alcoolémie.

Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués à tout moment durant la compétition à la discrétion de l'agent de contrôle antidopage.

Si la valeur obtenue pour l'air expiré est supérieure à l'équivalent d'une concentration d'alcool dans le sang de 0.1 pour mille (parties par millier), un second test d'air expiré est conduit 10 minutes plus tard au moyen d'un alcoomètre différent. Si la valeur fournie par ce test excède encore la concentration de 0.1 pour mille (parties par millier), un résultat d'analyse anormal sera déclaré.

Que dit le CA de la LFBTA ?

En effet, les lieux de compétition par leurs vocations même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé.

La consommation d'alcool d'un archer devant d'autres archers dans la zone de compétition est inacceptable compte tenu que l'alcool est un produit dopant.

Il est inacceptable de vendre des boissons alcoolisées dans la zone de compétition.

L'image que donne un archer consommant de l'alcool sans retenue sur le lieu de compétition, n'est pas difficile à imaginer, le signal est sans équivalent, puisque l'archer à côté en consomme, pourquoi ne pas en consommer aussi ?

La zone de compétition c'est quoi ?

En plein air la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par le terrain entre les cibles et la zone d'attente. Les abords autour du terrain ne sont pas compris dans la zone de compétition.

En FIELD et 3D, cela se matérialise par le parcours par lequel l'archer doit passer pour tirer ses flèches.

En salle la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par la salle de tir entre les cibles et la zone matériel et d'attente.

Est-il interdit de boire de l'alcool ?

Le règlement WA et l'agence anti dopage disent qu'il est interdit de boire de l'alcool avant et pendant la compétition, l'alcool étant un produit dopant.

Après la compétition à chacun de savoir ce que l'effet de l'alcool produit comme conséquence.

**LE CA DE LA LFBTA N'ACCEPTE PAS QU'UN ARCHER BOIT DE
L'ACCOOL AVANT ET PENDANT LA COMPÉTITION.**

L'ACCOOL EST UN PRODUIT DOPANT !

[Menu](#)

Le Pôle Jeune

Chaque année la LFBTA met en place une structure de détection pour jeunes talents. Pour avoir accès à cette détection, il faut en faire la demande à la L.F.B.T.A.

Démarches à réaliser :

Communiquer le nom / prénom, adresse, s'il y a l'adresse E-mail, téléphone et mentionner que vous souhaitez recevoir le document de demande au Pôle Jeune.

Remplir le document de présentation et le renvoyer au responsable du Pôle Jeune.

Responsable à contacter :

Marc Ronsse

Tel :056 224 311

GSM: 0476 521 038

E-Mail : marc.ronsse@lfbta.be

Critère d'accès :

- Etre licencié à la LFBTA (membre à la ligue)
- Etre junior, cadet, benjamin l'année prochaine
- Vouloir pratiquer la compétition en plein air.
- Posséder un matériel suffisamment performant pour la compétition en plein air
- Vouloir suivre les stages Pôle Jeune.

Types de stages proposés:

Stages généraux (stages d'un jour en week-end)

Au programme : Tir en salle, exercices d'échauffements, réglages matériels, exercices de tir, conseils sur la technique de tir, cours sur la planification de l'entraînement, etc. ...

Stages longues distances en salle

Des stages auront lieu dans une salle présentant la possibilité de tirs aux longues distances.

Au programme : Préparation aux longues distances, exercices d'échauffements, réglages matériel, exercices de tir, évaluation, perfectionnements, etc. ...

Stages en plein air

Au programme : Tir en plein air, réglage matériel, évaluation, débats et questions avec des tireurs de haut niveau, exercices d'échauffement, progresser aux longues distances.

Lieux et déplacements

La plupart des stages ont lieu dans les clubs.

Il revient à chacun d'organiser son déplacement pour se rendre sur le lieu du stage. Un accueil peut être organisé à la gare la plus proche (Modalités jointes à la convocation de stage)

Encadrement

L'équipe d'encadrement est composée d'entraîneurs moniteurs diplômés Brevetés ADEPS et possèdent tous une expérience de l'entraînement et du suivi en compétition de haut niveau.

Participation / coût

Tous ces stages ne sont pas totalement gratuits, la LFBTA peut pour certains stages de week-end ou à l'étranger demander une participation. Un courrier sera à chaque fois envoyé pour vous prévenir du coût et les modalités du stage. Pour les stages d'un jour et quand cela est possible, nous demandons aux stagiaires de prendre leur déjeuner.

Document à remplir

Doit contenir :

- Votre adresse, n° téléphone, adresse mail, ou autre moyen de communication.
- Votre âge, le club, la catégorie d'arc, etc. ...
- Vos motivations
- L'assiduité à l'entraînement
- Les performances réalisées
- Les engagements liés à l'avenir.

Demandez le document préétabli au responsable pôle jeune LFBTA

Procédure et acceptation

Une fois le document parvenu au responsable il vous invitera à participer à un premier stage.

Une entrevue sera organisée pour expliquer ce que cela implique.

La demande est présentée au conseil d'administration pour acceptation.

Statut

Dans un premier temps vous êtes repris dans la structure de détection des jeunes talents.

Pour être repris comme élite fédérale vous devez montrer la capacité de faire des résultats équivalents aux critères de sélection.

Pour être repris comme aspirant, espoir sportif ou haut niveau cela dépend de l'âge et des places obtenues dans les championnats d'Europe ou du monde.

La reconduite au Pôle Jeune

La reconduite est évaluée chaque année sur le respect des engagements et des performances réalisés dans des compétitions en plein air, Épreuve 1440, tournois jeunes, BAOC et y avoir progressé par rapport au passé.

La participation aux championnats de Ligue jeune et de Belgique jeune en salle et en plein air est demandée.

Nous demandons aux jeunes de faire **au moins 5 compétitions** en plein air, du type Épreuve 1440, 70m, 60m cadets pendant la période d'été. Les 25m et 50/30m ne sont pas des compétitions retenues pour la reconduite.

La participation aux compétitions de sélection pour les championnats d'Europe et du Monde jeune est obligatoire. Cela implique de faire le nombre de compétition demandé dans une période indiquée dans les critères de sélection.

[Menu](#)

Adhésion à l'équipe élite senior

C'est en aout pour la saison en plein air suivante que les éventuels postulants aux compétitions internationales pourront poser leur candidature auprès de la direction technique !

Si les championnats du Monde ou d'Europe Épreuve Olympique / Compound, FIELD, 3D ou tout évènement de grande envergure internationale dans les années à venir constituent un objectif du candidat, il est impératif de pouvoir, durant la saison en plein air, remplir certains critères afin de satisfaire aux normes d'adhésion établies sur base des exigences de la fédération Wallonie-Bruxelles et LFBTA.

Les normes d'adhésion ci-dessous ne sont pas définitives, selon les exigences de la fédération Wallonie-Bruxelles elles peuvent au cours de l'année être changées.

Archers concernés :

Les archers Épreuve Olympique / Compound, FIELD et 3D, membres actuels de l'équipe, renouvellent la totalité du dossier de candidature. Celui-ci est réalisé sur base du bilan de la saison écoulée, des objectifs programmés et du niveau de progression imposé pour le futur dans un document déposé à l'ADEPS.

Les archers issus du « Pôle Jeune » qui ont vécu une expérience internationale en catégorie junior au cours de cette dernière année, présentent leur candidature auprès de la DT.

Tous les archers qui sur les terrains belges peuvent démontrer une progression notoire au cours des trois dernières années, sont invités à proposer leur candidature.

Niveau demandé aux archers 1^{ers} année élite

Épreuve Olympique (RO) / Épreuve Compound (RC)

En termes de progression, sont pris en considération :

- Le classement BAOC.
- Les minimas réalisés lors de la dernière saison.
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.

Minimas Recurve	70m RO
Homme	4 X 310
Dame	4 x 305

Minimas Compound	50m RC
Homme	4 x 338
Dame	4 x 330

FIELD

En termes de progression, sont pris en considération :

- Les minimas réalisés ou dépassés lors de la dernière saison, voir tableau.
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.

Catégorie	Minimas FIELD
RH	2 X 666
RD	2 X 600
CH	2 X 762
CD	2 X 725

Catégorie	Minimas FIELD
BBH	2 X 625
BBD	2 X 530

3D

En termes de progression, sont pris en considération :

- Le classement belge.
- Les minimas à réaliser 3 X lors de la dernière saison
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.

Minima à réaliser 3 X en 3D

Homme	Compound	Bare Bow	HUNTING BOW	LONG BOW
20 cibles	375	330	295	265
24 cibles	450	380	350	310

Dame	Compound	Bare Bow	HUNTING BOW	LONG BOW
20 cibles	315	255	235	200
24 cibles	370	305	275	235

Niveau demandé aux ex-membres élite.

Les archers qui pour des raisons d'études, de travail ou de perte de performance ont quitté la « cellule élite » peuvent demander de réintégrer l'équipe à condition d'avoir réalisé les points repris dans les grilles de progression par rapport au nombre d'années passées dans la cellule élite.

Informez-vous auprès de la direction technique

Performances Épreuve Olympique recurve demandés aux ex-membres élites

Scores qu'il faut avoir réalisés lors de la dernière saison pour pouvoir prétendre à reposer sa candidature dans l'équipe recurve 4 X 70m				
70m 36 flèches	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
		70m	70m	70m
Recurve Dame	305	310	315	320
Recurve homme	310	315	320	325

Performances 50m compounds demandés aux ex-membres élites

Scores qu'il faut avoir réalisés lors de la dernière saison pour pouvoir prétendre à reposer sa candidature dans l'équipe compound 4 X 50m				
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Distance	50m	50m	50m	50m
Dame	4 X 330	4 X 331	4 X 333	4 x 335
Homme	4 X 338	4 X 339	4 X 342	4 x 345

Performances FIELD demandés aux ex-membres élites

Scores qu'il faut avoir réalisés lors de la dernière saison pour pouvoir prétendre à reposer sa candidature dans l'équipe FIELD				
Catégorie	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
BBH	625	635	645	650
BBD	530	535	540	545
RH	666	671	676	680
RD	600	610	620	630
CH	762	770	777	785
CD	725	730	735	740

Performances 3D demandés aux ex-membres élites

L'archer 3D doit avoir réalisé 2 x les points sur 20 ou 24 cibles indiqué dans le tableau ci-dessous (voir résultat 2 flèches par cible)

Scores qu'il faut avoir réalisés lors de la dernière saison pour pouvoir prétendre à reposer sa candidature dans l'équipe 3D				
Sur 20 cibles 3 D				
Deux flèches par cible				
Catégories	1ère	2ème	3ème	4ème
	année	année	année	année
CH	370	375	380	385
CD	310	315	320	325
BBH	320	325	330	335
BBD	250	255	260	265
HBH	290	295	300	305
HBD	230	235	240	245
LBH	255	260	265	270
LBD	195	200	205	210

Scores qu'il faut avoir réalisés lors de la dernière saison pour pouvoir prétendre à reposer sa candidature dans l'équipe 3D				
Sur 24 cibles 3 D				
Deux flèches par cible				
Catégories	1ère	2ème	3ème	4ème
	année	année	année	année
CH	442	448	454	460
CD	372	378	384	390
BBH	387	393	399	405
BBD	306	312	318	324
HBH	347	353	359	365
HBD	277	283	289	295
LBH	312	318	324	330
LBD	247	253	259	265

Dossier de candidature :

Pour être soumis au Comité de sélection et au Conseil d'administration de la LFBTA, le dossier doit permettre de rencontrer les exigences de l'ADEPS en matière de sport de haut niveau. C'est pourquoi, toute candidature introduite doit être conforme aux ordonnances de l'élaboration du plan programme en contenant :

- Une lettre explicite de motivation.
- Un curriculum sportif détaillé des 3 dernières années sur le plan :
 - National
 - International (uniquement pour les archers qui en possèdent un)

Ce curriculum sportif doit contenir :

Les places obtenues dans les grandes compétitions (en préciser l'importance : Championnat de Belgique, d'Europe, du Monde, Grand Prix, Coupe junior, Coupe du Monde,...)

Les performances chiffrées (points tirés)

Les records personnels

Les records homologués (LFBTA, FRBTA, EMAU, Monde : uniquement en catégorie cadet, junior et senior)

Un tableau synoptique comportant **tous les résultats obtenus en compétitions extérieures belges et étrangères** au cours des 3 dernières années (préciser le lieu et la date).

Cette candidature doit parvenir auprès de la direction technique avant le 1er aout au plus tard. Elle doit être transmise par voie informatique :

A Marc Ronsse : marc.ronsse@lfbta.be

Remarque :

Un plan de progression du niveau sera établi par la direction technique comportant une courbe de progression en vue des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme... La commission de sélection de la LFBTA sera attentive quant au respect de cette courbe de progression pour déterminer l'appartenance ou non de l'athlète sur la liste des archers élites

Dès lors, cette équipe est uniquement tournée vers la préparation aux compétitions extérieures pour lesquelles l'ADEPS, au travers du « Plan Programme », représente l'autorité de référence et le partenaire financier essentiel de toutes les activités de stages et de préparations.

[Menu](#)

L'esprit sportif

L'intérêt de ce texte est d'abord de souligner la définition des principes fondamentaux qui doivent guider les acteurs du monde sportif, dans la mesure où ils sont impliqués dans la défense de l'esprit sportif, des valeurs du sport et de son éthique. De plus, il est toujours utile de s'inspirer d'un certain modèle.

Les cadres sportifs, les administrateurs, les arbitres, les parents, les éducateurs, les entraîneurs, les archers, tous les participants sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les quelques articles recommandés. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine, sociale et formatrice afin pérenniser une ambiance conviviale que la majorité apprécie.

Article I

Faire preuve d'esprit sportif, c'est avoir un comportement partageur, c'est être exemplaire pour faire vivre et vivre des expériences sportives qui incitent à continuer une carrière sportive, c'est en quelque sorte accorder toute son importance au plaisir de tirer à l'arc.

Article II

Faire preuve d'esprit sportif, c'est favoriser la cohésion sociale et le « bien vivre » ensemble.

Article III

Faire preuve d'esprit sportif, c'est de s'intéresser autant aux plus doués, qu'à ceux qui le sont moins, c'est de féliciter le succès en compétition, la progression personnelle et l'acquisition d'un savoir-faire.

Article IV

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article V

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter les officielles. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer, il mérite entièrement le respect de tous.

Article VI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est être respectueux de la pratique du tir, des règles, de soi-même, des autres et des structures sportives, c'est être honnête, intègre et loyal, être solidaire, altruiste, fraternel et tolérant.

Article VII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

Article VIII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

Article IX

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances de l'adversaire.

Article X

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à son opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

Article XI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.

Article XII

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

Article XIII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances; c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus.

Article XIV

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter le code du dopage sur l'usage des substances interdites dans la pratique sportive (drogue et alcool).

Vivre un sport dans le respect des règles et des autres

L'activité sportive implique l'élaboration de règlements sportifs qui définissent les conditions de tir et de réalisation de performance.

La pérennité de l'activité sportive et l'intérêt que les pratiquants y portent reposent sur l'égalité des chances et l'équité entre les participants, cela nécessite que l'ensemble de ces lois, de ces règlements soient appliqués et respectés.

Le respect des règles est une valeur fondamentale, sans quoi la pratique du sport serait impossible.

Les règles doivent être admises et appliquées en toutes circonstances avec loyauté et fair-play, ce qui suppose notamment de ne pas essayer de la contourner ou d'en tirer un profit indu.

Tous les acteurs dans le sport doivent connaître les règles, c'est la condition indispensable pour pouvoir s'y conformer.

Respecter tous les acteurs de la compétition

La compétition est synonyme d'opposition et de combativité. Mais une telle confrontation est source de plaisir, d'échange d'épanouissement lorsqu'elle se déroule dans la courtoisie, le respect mutuel et sans agressivité.

Adversaires et partenaires, éducateurs ou dirigeants, arbitres et officiels, organisateurs, responsables des installations remplissent tous une fonction indispensable au bon déroulement de la compétition. Leur action doit être également respectée. Celle-ci ne doit jamais être dévalorisée mais plutôt être mise en valeur au moyen d'actions appropriées.

Chaque acteur du sport doit veiller à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Chaque acteur doit alors s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il doit avoir conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur ou en dehors des terrains, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs, de la compétition et de la discipline.

L'apprentissage

Les initiateurs, éducateurs, entraîneurs et les dirigeants ont un rôle essentiel à jouer pour le déroulement serein des manifestations sportives. Ils doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs.

Les dirigeants d'associations ont un rôle majeur à jouer auprès de tous leurs membres, surtout des plus jeunes, dans l'apprentissage, l'explication et la nécessité de respecter les règles, dans un souci aussi bien fonctionnel que pédagogique. Cet enseignement qui doit mettre en valeur la raison d'être des règles peut opportunément être accompli lors des entraînements, de façon ludique et pragmatique.

L'enseignement des règles ne doit pas cependant se limiter à une présentation générale des principes du sport lors de l'initiation à la pratique sportive ; il doit être une préoccupation constante des dirigeants et pratiquants, tout au long de l'exercice de cette pratique et devrait justifier l'instauration de sessions régulières de sensibilisation au respect des règles.

L'image de soi sur les autres

Les champions doivent avoir conscience de l'impact de leur image, de leurs gestes ou paroles auprès des individus et en particulier des plus jeunes.

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut se respecter soi-même.

Cette notion pourrait être définie par le fait de rechercher la confiance en soi, en ses capacités, d'être fidèle à ses convictions, de conserver sa liberté de choix et de pensée sans nuire pour autant à celle des autres et, enfin, de protéger son esprit. [Menu](#)

Sélection des championnats en salle

CHAMPIONNAT DE LIGUE

- Sélection
La participation est offerte à tous les archers inscrits à la LFBTA à condition que ceux-ci aient participé à cinq compétitions au sein de la Ligue Francophone ou d'envergure nationale Belge durant la période de sélection.
- Période de sélection
Les cinq compétitions doivent être réalisées durant la période qui commence le samedi (inclus) du deuxième week-end du mois de janvier et prend fin le dimanche (inclus) du premier week-end l'année d'après.
- Les scores retenus
 - Tous les résultats réalisés dans les tirs 18m (60 flèches) sur blason officiel en salle de type Ligue et Provinces organisés en LFBTA ainsi que les compétitions Nationales sans finales et BAIC dans les deux ligues Belge.

Attention : l'enregistrement des points réalisés dans une compétition national en HBL n'est pas automatique, l'archer doit envoyer une copie de ses feuilles de marque chez la secrétaire générale Francine Hanique.
 - Les résultats obtenus dans des autres compétitions que ceux indiqués ci-dessus ne sont pas retenus.
 - Pour que les résultats soient acceptés la compétition doit être ouverte à toutes les catégories reprises dans les tableaux des catégories officielles ci-dessus.
 - La compétition doit avoir été dirigée par au moins un arbitre repris sur la liste des arbitres LFBTA.
 - L'archer doit avoir participé dans les conditions du présent règlement sur les questions des catégories d'arcs, des blasons, du temps de tir, des feuilles de marques, d'établissement des scores et du passeport de tir.
 - Les distances de tirs et le nombre de flèches (2 x 30 flèches) doivent être respectés comme les règles de la WA.
- Enregistrement des résultats
Après chaque tir L, N ou P les résultats seront encodés et une moyenne des cinq meilleurs tirs sera retenue.

Le classement des cinq meilleurs tirs est communiqué REGULIEREMENT via le site. <http://www.lfbta.be/>

Ce classement est provisoire et cela ne signifie pas que seuls les archers bien classés au sein de celui-ci participeront au championnat. La limite d'archers repris dans le championnat de Ligue dépend de la capacité d'accueillir un certain nombre d'archers, nombre de cibles et de la salle choisie.
- S'inscrire au championnat de Ligue
Chaque archer doit s'inscrire avant la date limite à savoir: le 15 janvier.
Inscription auprès de la secrétaire générale HANIQUE Francine : francine.hanique@lfbta.be
Tel : 04 / 263 05 34 et adresse une copie de son inscription au secrétaire administratif : Nicolay Thierry. Tel : 071 56 22 80 e-mail : info@lfbta.be

○ Déroulement du Championnat de Ligue

Lors du Championnat de Ligue il y a :

- Une épreuve de qualification qui consiste à tirer 30 flèches.
- Plusieurs épreuve éliminatoires / finales qui consiste à tirer maximum 5 volées de 3 flèches par épreuve (voir règlement WA).

○ Mode de classement le jour du championnat de ligue en vue des éliminatoires

Après l'épreuve de qualification les archers sont placés par deux pour réaliser des matchs en tenant compte du tableau des duels préétablie dans le règlement de la WA:

a. L'organisateur prendra la moyenne des cinq meilleurs tirs que chaque archer a réalisés lors des compétitions de type N, L ou P divisé par 10.

Par une addition des points obtenus dans les 5 meilleurs tirs soit 300 flèches (3000 points) ensuite divisés par 10 pour obtenir une moyenne sur 300 points.

En cas d'égalité de points, les départages calculés en fonction du nombre de 10 et de 9 réalisés sur le tir de qualification préalable.

b. L'organisateur prendra ensuite le résultat obtenu durant les qualifications le jour du championnat de Ligue.

En additionnant la moyenne (a) et le résultat (b) l'organisateur établira un classement sur le total obtenu de chaque archer.

Si la décimale est inférieure à 0,5 = point inférieur (ex : 282,3 = 282).

Si la décimale est égale ou supérieure à 0,5 = point supérieur (Ex : 282,6 = 283)

SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

Le nombre de sélectionnés dépend de la disponibilité de la salle dans laquelle le Championnat de Belgique (CB) doit avoir lieu. Il convient donc chaque année de tenir compte du tableau qui est joint au règlement du CB.

Pour se sélectionner au championnat de Belgique en salle il convient de se sélectionner au championnat de Ligue.

Sur base du résultat des matchs au Championnat de Ligue la coordinatrice / le coordinateur sélectionnera le nombre d'archers en fonction du tableau qui est joint au règlement du CB.

ATTENTION

Si un nombre de sélectionnés est avancé, cela ne signifie pas toujours que cela se limite à une phase éliminatoire du championnat de Ligue. Parfois il y a des archers qui ne savent pas ou qui ne souhaitent pas participer au CB, dans ce cas le principe de l'archer qui se désiste donne place au suivant est appliqué.

Exemple

S'il y a place pour huit archers, si un archer se désiste le 9^{ème} sera sélectionnable.

Donc si vous n'êtes pas sélectionné directement il convient de vous informer auprès de la personne qui coordonne la sélection.

[Menu](#)

CIRCUIT DES TIRS 25M

Tous les archers qui participent à des compétitions 25m pourront se classer au niveau Ligue.

Pour se classer les archers doivent participer à cinq manches du circuit.

Chaque compétition de types 25m en plein air organisés par les clubs LFBTA font désormais partie de ce circuit.

Comment ça marche ?

Les archers seront classés dans des catégories individuelles.

Deux types de classements seront réalisés :

Classement 1

Dans le CLASSEMENT 1 ; les archers seront classés en fonction du genre et de la classe d'arc, sauf les Arcs Nus qui seront mixtes.

- Recurve Homme
- Recurve Dame
- Compound Homme
- Compound Dame
- Arc Nu mixte (NR + NL)

Classement 2

Dans le CLASSEMENT 2 ; les archers seront classés en fonction des catégories d'âges indiqués dans le tableau ci-dessous

Catégories d'âges 25m								Blasons
RD1	RH1	RDM	RHM	CD1	CH1	CDM	CHM	60cm 10-1 ou 60cm 10-6
RD2	RH2	RDV	RHV	CD2	CH2	CDV	CHV	
RDJ	RHJ	RDC	RHC	CDJ	CHJ	CDC	CHC	
NR	RHO	RDO	MRM	CHO	CDO	MCM		
RMB	NL	VMI		CMB	CMT			80 cm

Que doit faire l'archer ?

Pour se classer l'archer doit simplement participer à cinq (5) compétitions 25m en plein air.

L'archer vérifie que les points ont bien été enregistrés et il informe le responsable qui enregistre les scores si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle enregistre les scores et elle fait :

- 1) Un classement en fonction des catégories indiquées dans le **Classement 1**.
- 2) Un deuxième classement en fonction des catégories indiquées dans le tableau des catégories d'âges.

Les cinq (5) meilleurs scores de chaque archer seront cumulés. Les archers seront classés par ordres décroissants des totaux des points.

La ligue communique régulièrement aux clubs les résultats par E-mail et fait paraître ceux-ci sur le site de la LFBTA.

En cas d'égalité dans le classement final du circuit

En cas où deux ou plusieurs archers totalisent les mêmes points, la LFBTA départagera les archers en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- 4) L'archer qui a réalisé le plus haut score dans une des compétitions passe devant.
- 5) Si l'égalité persiste, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.
- 6) Si l'égalité persiste encore, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.

Ainsi de suite jusqu'à départage des candidats.

Exemple

	1er score	2ème score	3 ^{ème} score	4 ^{ème} score	5 ^{ème} score	Total
1	670	669	668	665	664	3336
2	670	669	667	666	664	3336
3	670	668	668	666	664	3336
4	667	665	664	663	662	3321

Si les archers ont réalisés les mêmes cinq (5) scores seront déclarés ex aequo.

S'il y a ex-aequo entre deux (2) archers, la place suivante ne sera pas attribuée, si trois (3) archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Récompenses

Le CA de la LFBTA s'occupe pour remettre les récompenses. La date et le lieu sera communiquée aux clubs après décision du CA.

- Classement 1
Trois prix seront remis aux catégories ci-dessous
 - Recurve Homme
 - Recurve Dame
 - Compound Homme
 - Compound Dame
 - Arc Nu mixte (NR + NL)
- Classement 2
Un prix sera remis au premier de chaque catégorie d'âges

Que doit faire le club organisateur ?

Le club doit élaborer un classement sur la base du format ci-dessous. Toutes les colonnes du tableau exemple doivent être remplies.

Titre catégorie (Tableau exemple)

	Nom / prénom	Nr ligue	Club	Catégorie	Scores			Total	
					Série 1	Série 2	Total	10	X (10)
1									
2									
3									

Chaque archer doit être classé dans la catégorie telle qu'indiquée dans le guide compétition des tirs 25 m.

Les archers devront être classés par ordre décroissant des points.

Le résultat doit être envoyé chez la secrétaire générale secretairegeneral@lfbta.be dans les sept (7) jours après le dernier jour de la compétition. Après ce délai le résultat sera considéré comme tardif et un rappel sera envoyé au club organisateur.

Si l'organisateur ne rédige pas de résultat, ce manquement sera examiné par le CA. S'il paraît que ce manquement est volontaire, l'organisateur court le risque que sa compétition ne soit plus reprise dans le calendrier officiel l'année suivante.

Règlement

Seul seront enregistrés les scores réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participe plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue, pour autant que l'archer a participé sous son club LFBTA, aucun score sera enregistré pour la deuxième, troisième, etc. ... participation.

L'organisateur doit classer les archers qui participent pour une deuxième fois sous la catégorie deuxième participation (voir Guide Compétition)

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA et qui ont été indiqués dans son calendrier.

Sont uniquement retenus les scores réalisés dans les catégories indiquées dans le présent règlement.